

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:            M. BRUNO BERGERON, président  
   Mme NICOLE BRODEUR, commissaire  
   M. JEAN CAOUILLE, commissaire

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE  
À L'ÎLE-DES-SOEURS**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 1

---

Séance tenue le 9 juillet 2013, 19 h  
Centre communautaire Elgar  
260, rue Elgar, Montréal

**TABLE DES MATIÈRES**

**SÉANCE DU 9 JUILLET 2013 EN SOIRÉE**

**MOT DU PRÉSIDENT..... 1**

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

**Mme Manon Nadeau ..... 4**

**Mme Lydia Alder..... 14**

**Mme Lise-Anne Laverdure ..... 23**

**Mme Caroline Varin et M. Sylvain Perras ..... 37**

**M. Jack Kugelmass ..... 45**

**M. Felix Gertzvolf..... 57**

**M. Jean Sansoucy ..... 60**

**M. Stéphane Raymond..... 69**

## MOT DU PRÉSIDENT

### LE PRÉSIDENT :

5 Mesdames, Messieurs, bonsoir! Si vous permettez, nous ouvrirons la séance d'audition des mémoires. Je vous souhaite la bienvenue à la deuxième partie de l'audience sur le projet de construction d'une deuxième école primaire à l'intersection des boulevards Île-des-Sœurs et René-Lévesque à l'Île-des-Sœurs, dans l'excédent d'emprise des boulevards adjoints au parc de la Fontaine appelé aussi le triangle.

10

Je me nomme Bruno Bergeron, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. Je préside cette commission avec l'assistance de mes collègues commissaires, madame Nicole Brodeur et monsieur Jean Caouette.

15

La commission est soutenue dans son travail par madame Stéphanie Espach, secrétaire de la commission et analyste, qui est ici à mon extrême droite.

20

Les 17 et 18 juin dernier, la commission a tenu deux séances d'information avec l'assistance des représentants de l'arrondissement de Verdun et de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Ceux-ci étaient accompagnés des professionnels qui ont mené les études soutenant le projet.

25

La commission entend maintenant les citoyens et les organismes qui se sont inscrits nombreux afin d'exprimer leur opinion sur ce projet.

30

Pour entendre les citoyens, six séances d'audition seront tenues. Ce soir le 9 juillet, demain après-midi au Bureau de l'Office de consultation à Montréal, demain soir ici au Centre Elgar, jeudi de cette semaine en soirée et les 15 et 16 juillet en soirée également ici au Centre Elgar. Nous entendrons plus de 40 citoyens et citoyennes, soit environ huit interventions par séance. Veuillez noter qu'à l'exception du 10 juillet en après-midi, donc la séance se tiendra

dans les bureaux de l'Office de consultation, tandis que toutes les autres séances auront lieu ici même au Centre Elgar.

35 La commission a également reçu plus de 200 mémoires. Donc plus de 150 interventions écrites qui s'ajoutent aux 40 interventions verbales lors de ces six séances d'audition.

40 Ce soir, huit personnes se sont inscrites; certaines sont déjà présentes dans la salle, donc j'invite, si les gens sont déjà arrivés, d'abord signaler leur présence à la table d'accueil à l'entrée de la salle afin de nous assurer du bon déroulement de la séance d'audition des mémoires de ce soir.

45 Je vous rappelle que les consultations publiques de l'Office répondent au principe selon lequel les citoyens ont droit d'être renseignés sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de vie. Ils ont aussi le droit de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus qui doivent disposer de ces projets. Comme vous le savez, nos consultations se déroulent selon une procédure établie – vous en avez été témoins – nous nous en tiendrons à cette procédure dans le plus grand respect des personnes qui viendront se présenter au micro. Les commissaires s'engagent à respecter le Code de déontologie qui est le leur.

50 Quant au déroulement de la séance, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous allouerons une vingtaine de minutes à chacun et on suggère que dix minutes soient utilisées pour présenter les opinions en mettant l'accent sur les points les plus importants de façon à laisser une dizaine de minutes aux commissaires pour un échange avec la personne qui nous présente son mémoire.

60 Mes collègues et moi avons déjà pris connaissance de vos mémoires et nous souhaitons avoir l'occasion d'échanger avec vous afin d'apporter tous les éclaircissements utiles et nous assurer de bien comprendre votre point de vue que nous devons analyser dans la prochaine étape de notre mandat. Ceux d'entre vous qui avez déposé un mémoire, je

rappelle que nous l'avons lu attentivement. Je vous invite donc à le partager avec l'auditoire et à présenter les éléments essentiels de façon à laisser le plus de temps possible pour un échange avec la commission.

65

À la fin de chaque séance en fin de soirée ou en fin d'après-midi, selon le cas, le président de la commission peut accorder un droit de rectification. Ce droit de rectification vise à corriger un fait, un énoncé ou une donnée technique qui pourrait entraîner une mauvaise lecture des faits vérifiables. Il ne s'agit pas de donner une réplique à une présentation ni d'ouvrir un débat. C'est strictement un droit qui est accordé à la discrétion du président et on l'utilise avec parcimonie, le cas échéant, à la fin de chaque séance.

70

Tous les mémoires, bien sûr, seront rendus publics à la fin de l'audience et ils demeureront accessibles sur le site internet de l'Office de consultation. Nous avons tous la même règle de communication et de transparence tant pour les mémoires qu'à tout le reste de l'information qui a été transmise à la commission dans le cadre de son mandat.

75

Une fois l'étape d'audition des mémoires complétée le 16 juillet prochain, les commissaires entreprendront l'analyse de l'information soumise, des mémoires entendus et des communications écrites qui lui ont été transmises. Dans les faits, nous avons déjà commencé, vous vous en doutez bien, et nous prévoyons terminer la rédaction de notre rapport dans le plus bref délai.

80

Afin que la présidente de l'Office de consultation publique puisse le transmettre aux élus municipaux, le rapport de la commission sera rendu public dans les quinze jours suivant cette remise. La décision sur l'adoption ou non du règlement d'urbanisme concernant le projet de construction d'une école primaire dans le parc de la Fontaine appartiendra désormais aux élus du conseil municipal.

85

Vous noterez la présence de notre sténographe ici à ma gauche, madame Louise Philibert, du responsable de la sonorisation, monsieur Simon Éthier, de nos préposés à

90

l'accueil, madame Denise Mumporeze et monsieur et monsieur Félix Hébert et du responsable de la logistique, monsieur Jimmy Paquet-Cormier.

95 Comme pour les séances d'information de la première partie de cette commission, tout ce qui est dit au cours des audiences est enregistré et la transcription des notes sténographiques sera accessible sur le site internet de l'Office.

100 Enfin, comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Les séances de la première partie ont été plutôt animées, on en est tous d'accord, mais elles se sont déroulées dans le respect des uns et des autres et c'est vraiment, je pense, gratifiant de part et d'autre. Je rappelle néanmoins que les propos malveillants ou les interventions qui porteraient atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation des personnes sont irrecevables.

105 Maintenant, permettez-moi d'accueillir notre première participante, madame Manon Nadeau, que j'invite à se présenter au micro. Bonsoir, Madame Nadeau!

**Mme MANON NADEAU :**

110 Bonsoir! Bonsoir, Madame la commissaire et Messieurs les commissaires! Je vous remercie de nous donner l'occasion de donner notre opinion sur le projet de la nouvelle école primaire de l'Île-des-Sœurs.

115 Je voudrais commencer par me présenter. J'habite à l'Île-des-Sœurs depuis 15 ans. Je suis mère de deux enfants : mon cadet de 7 ans et l'aîné de 10 ans, puis j'habite le secteur Cours du fleuve depuis 2008, un secteur qui va être desservi par la nouvelle école. Et j'ai déjà habité sur Place du Soleil de 2004 à 2008, donc je connais très bien le secteur du parc de la Fontaine.

120 Mon conjoint et moi avons décidé il y a une dizaine d'années de fonder notre famille ici à l'Île-des-Sœurs. Il y avait plusieurs raisons qui ont motivé notre décision mais en particulier le

fait qu'il y avait une très bonne école à l'Île-des-Sœurs. C'est définitivement un facteur très important pour nous.

125

Depuis 2000, il y a vraiment un développement effréné à l'Île-des-Sœurs. Plusieurs secteurs ont été développés, donc ça a causé une explosion démographique. Puis je peux comprendre certaines frustrations des opposants, parce que c'est vrai que parfois c'est un peu difficile à suivre finalement le développement, puis on pouvait se poser certaines questions sur quel contrôle était fait, quelle vision avaient les élus dans ce développement démographique là. Donc l'explosion démographique a entraîné l'agrandissement de l'école à deux reprises, une surpopulation dans l'école, puis les classes d'accueil sont déjà à Verdun.

130

Les conséquences de la surpopulation à l'école de l'Île-des-Sœurs a déjà des conséquences graves pour les enfants. Pendant les récréations, les cours sont petites, donc les jeux que les enfants peuvent faire sont restreints. Ils ne peuvent pas bouger autant qu'ils devraient bouger dans la cour d'école et puis ça, ça entraîne que s'ils ne peuvent pas bouger autant, bien on parle d'obésité, on parle de la concentration qui peut être affectée par ça. Quand ils retournent dans la classe, ils n'ont pas pu vider leur trop-plein finalement

135

140

Au niveau du service de garde, avec 1 000 élèves à l'école, il y a 700 élèves qui sont inscrits au service de garde, c'est beaucoup de logistique. Au niveau de la sécurité des enfants, ce n'est pas évident de gérer tout ça. C'est un détail mais au niveau des cours de musique, étant donné que les cours de musique ont été transférés ici au Centre Elgar, les élèves – en tout cas pour mon fils aîné – les élèves de 4<sup>e</sup> année cette année ne pouvaient pas aller dans le local de musique. Donc il fallait venir ici mais il n'y avait pas d'instrument de musique. Donc l'instrument finalement qui était facile à déplacer, c'était une flûte et pour la quatrième année consécutive, mon fils aîné a subi les cours de flûte.

145

150

C'est une mission que l'école s'est donnée, la musique, c'est un choix qu'ils ont fait, mais quand on donne des cours de flûte pendant quatre ans, à un moment donné, ça peut faire en sorte que peut-être la musique, ça ne sera pas quelque chose que les enfants vont apprendre à aimer malheureusement.

155 Puis un facteur super important qui a une influence extrêmement importante, puis  
qu'on néglige probablement, c'est le niveau de bruit. Avec 1 000 élèves dans une petite  
superficie comme l'école de l'Île-des-Sœurs, c'est infernal. Il y a des enfants qui sont là de 7 h  
le matin à 6 h le soir, avec le service de garde et tout ça, ils doivent subir un bruit incessant  
surtout pendant les récréations, l'heure du dîner – ils dînent dans leur classe, en passant –  
160 donc ça, ça a définitivement une influence sur la fatigue, la concentration, la tension, même sur  
le système immunitaire d'après des lectures que j'ai faites, sur le comportement, puis sur  
l'humeur.

165 Ça fait qu'on veut que nos enfants performant, on veut que ce soit des enfants qui  
restent assis tranquilles pendant que finalement c'est les cours, mais on ne leur fournit pas en  
ce moment un environnement qui est propice à ça. Donc c'est impossible pour des enfants,  
surtout pour des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, de donner leur plein potentiel  
dans un environnement comme ça.

170 Donc avec tout ce qui est arrivé, le développement et tout ça, finalement il y a deux  
options de terrain qui sont disponibles pour la construction de la nouvelle école. À mon humble  
avis, le parc de la Fontaine constitue la meilleure option pour différentes raisons.

175 D'abord, il est central et à proximité de toutes les zones qui vont être desservies par la  
nouvelle école. Donc ça va être une école de marcheurs, il n'y aura pas besoin de transport  
scolaire, donc définitivement qu'au niveau écologique aussi, c'est un gros avantage. C'est un  
milieu qui est sécuritaire aussi à mon avis, parce que c'est éloigné des cours d'eau. Puis ça,  
pour des enfants, c'est très important. Le sol est non contaminé, puis c'est un parc qui a besoin  
d'être revitalisé définitivement, qui a besoin d'amour.

180 Le parc Archambault, d'autre part, lui est à proximité du fleuve et du lac des Battures.  
Puis, moi, de l'eau, ce que je connais de mes enfants, les enfants sont toujours attirés vers les  
cours d'eau, puis ce n'est pas à négliger ça. C'est vrai dans les saisons comme le printemps,  
puis l'automne, quand il y a un peu de glace puis que c'est difficile d'évaluer si la glace va  
pouvoir permettre aux enfants ou aux gens en tout cas de marcher. Donc il pourrait facilement



185 arriver des accidents très malheureux à cause de la proximité de l'eau. Également, le parc Archambault est éloigné de la population cible. Donc il faudrait un transport scolaire pour les enfants et le sol est contaminé. Donc pour ça, moi, définitivement, je pense que le parc de la Fontaine est la meilleure option.

190 Puis quand j'ai entendu en 2011 que finalement le parc de la Fontaine était l'endroit où l'école serait construite, moi, ça m'a réjouie parce que connaissant très bien le parc de la Fontaine, j'ai habité sur Place du Soleil, je me suis dit : enfin, ce parc-là va être revitalisé! On va lui donner une nouvelle vie parce que c'est vraiment désolant quand on regarde vraiment le parc.

195 Je vais vous montrer juste quelques photos pour que vous puissiez voir, mais probablement que vous l'avez déjà vu, mais les modules sont vraiment en piteux état. Ça, c'est les terrains de pétanque qui sont remplis de mauvaises herbes. Les fontaines, c'est le parc de la Fontaine mais les fontaines ne fonctionnent plus depuis plusieurs années. D'ailleurs, je  
200 pense que ça serait une belle opportunité de rebaptiser le parc. Présentement, ça serait probablement le meilleur nom : le parc de la Division, mais j'espère que dans le futur, ça pourra devenir le parc de la Réconciliation.

205 Il y a aussi une photo du stationnement juste pour montrer qu'il y a 40 places dans le stationnement. Mais moi je ne l'ai jamais vu occupé à plus que le quart. Donc c'est inutile d'avoir un aussi grand stationnement. Et il y a le fameux parc à chiens qui est aménagé en plein centre du parc de la Fontaine. Je ne comprends absolument pas comment ça se fait qu'il n'y a pas eu d'opposition à l'aménagement de ce parc à chiens parce que s'il y a quelque chose qui enlaidit le parc de la Fontaine, c'est bien le parc à chiens. C'est un parc aussi qui  
210 dérange avec les aboiements des chiens et il y a une senteur qui se dégage de cet endroit-là.

Donc moi, ce que je considère, c'est qu'entre une école primaire et un parc à chiens, le choix est facile : c'est une école qui prime. C'est le besoin des enfants et non le besoin des chiens et de leurs propriétaires.

215

220           Moi je voyais que finalement la nouvelle école au parc de la Fontaine était une belle occasion de rapprocher les différentes générations. Je pense que toutes les générations pourraient, par ce projet-là, être gagnantes avec la revitalisation du parc, avec la construction de la nouvelle école, parce que les infrastructures, il y a plein de choses qui peuvent servir à toutes les générations, à tous les groupes de citoyens.

225           C'est sûr que pour les enfants, l'avantage de tout ça, ça serait la nouvelle école. Les nouveaux modules d'amusement, on aurait pu faire en sorte que finalement ce projet-là soit un projet pour faire gagner tout le monde, puis négocier des choses avec la Ville, donc les nouveaux modules d'amusement. La piscine qui est présentement extérieure aurait pu devenir une piscine intérieure, puis je pense que tout le monde aurait été gagnant avec ça aussi.

230           Donc les adultes sans enfants, eux autres aussi bénéficieraient d'un parc qui est mieux entretenu, d'un gymnase, parce que ça peut servir aussi à eux, puis la piscine intérieure. Pour les aînés, moi, je vois que c'est une super belle opportunité de créer des liens avec les enfants. C'est ça la vie. Puis les aînés qui s'impliquent avec les enfants, c'est des aînés qui sont épanouis, qui se réalisent, qui sont heureux. On sait que dans la société en ce moment, les personnes aînées souffrent beaucoup de solitude. Ça fait que je vois que le parc de la Fontaine est central, ça serait facile pour les aînés de s'y rendre. On pourrait créer un comité des aînés finalement, puis les aînés pourraient faire des suggestions de comment ils voudraient s'impliquer, de ce qu'ils voudraient de ce parc-là, de cette école, qu'est-ce qu'ils pourraient retrouver qui serait bon pour eux finalement.

240           J'entends beaucoup « pas dans un parc » ni une école mais « pas dans un parc ». Par contre, moi je voyage beaucoup, je travaille sur la route, puis des écoles dans un parc, ce n'est pas quelque chose d'exceptionnel. Il y en a beaucoup au Québec; en Ontario, c'est presque la norme. Puis je donne juste quelques exemples que j'ai vus dans les dernières semaines. À Ville Mont-Royal, l'École Dunrae Gardens au parc Mohawk, l'École Saint-André-Apôtre à Ahuntsic. Donc ça, c'est quelques exemples. Puis il y a l'École Monseigneur-Richard à Victoriaville – mon conjoint vient de là – puis il a fréquenté cette école-là.

250 Ce qui est intéressant aussi, c'est que ces écoles-là ont été bâties dans les années 60. Donc ce n'était pas par dépit, ce n'est pas parce qu'il n'y avait pas de terrain qui était disponible, elles ont été construites là parce que c'était logique. Parce qu'un parc, ça offre des services, ça offre des infrastructures qui peuvent être utiles pour les élèves, pour l'école. Donc vraiment c'est une situation gagnant-gagnant. Ce n'est pas quelque chose de négatif de construire une école dans un parc.

255 La sécurité, c'est aussi un autre apport à considérer dans ce projet-là, puis c'est un facteur important. C'est certain que si l'école avait pu être construite au centre du parc de la Fontaine comme c'était initialement prévu, à mon avis, ça aurait été la meilleure option, plus sécuritaire, mais, bon, il faut vivre avec ce qu'on a, puis c'est la pointe maintenant qui est l'endroit désigné.

260 Ce qu'il faut retenir, par contre, c'est qu'il y a une piste cyclable au même endroit depuis plusieurs années, puis ça ne semble pas avoir causé de problème, on passe là avec nos enfants fréquemment, puis moi je suis confiante qu'on peut mettre en place différentes choses pour vraiment sécuriser cette zone-là.

265 Entre autres, bien c'est certain que ça va devenir une zone scolaire. Donc le kilométrage va passer de 40 km/h à 30 km/h. Je recommanderais, moi, qu'il y ait des clignotants vraiment de chaque côté de la rue, des dessins au sol pour bien indiquer aux automobilistes que c'est une zone scolaire, des rainures au sol aussi pour alerter les automobilistes. La traverse, moi, je recommanderais qu'elle soit plutôt au niveau de la rue Grande-Allée où il y a déjà un arrêt obligatoire, qui est situé vis-à-vis les terrains de tennis. L'entrée des élèves aussi, je recommanderais qu'elle soit à l'extrémité, située tout près des tennis. Comme ça, la traverse serait près de l'entrée des élèves. L'installation d'une bordure, ça c'est déjà prévu sur le plan. Je mettrais une haie sur cette bordure-là pour bien isoler.

275 Cette idée-là m'est venue d'une photo, que je vais vous montrer, mais d'une école qui est à Saint-Lambert. Puis la rangée d'arbres est aussi déjà prévue. Si tout ça ne suffit pas, bien il y aurait aussi un arrêt obligatoire qui pourrait être installé au carrefour giratoire pendant les

280 heures d'école. Donc la photo que je voulais montrer, ça c'est une école qui est située à Saint-Lambert sur la Rive-Sud de Montréal, sur le boulevard Wilfrid-Laurier, qui est un boulevard qui est très passant. C'est finalement le boulevard quand on sort du pont Victoria. Puis on voit justement qu'ils ont aménagé ça avec une bordure, un débarcadère et la rangée d'arbres entre l'école et le débarcadère. Puis on voit que de cette façon-là, c'est vraiment sécuritaire.

285 Donc au niveau de la circulation, c'est le dernier – pas argument – mais facteur que je voulais traiter rapidement. Donc moi, à mon avis, la circulation va s'améliorer plutôt que se détériorer avec la nouvelle école parce que les enfants qui traversent présentement le boulevard Berlioz et le boulevard Île-des-Sœurs viennent justement du secteur qui va être desservi par la nouvelle école. Donc on n'aura plus besoin du brigadier au coin de Berlioz puis de l'Île-des-Sœurs, puis c'est l'endroit vraiment qui cause le plus de problèmes. Puis il va y avoir définitivement une diminution du volume d'enfants qui doivent traverser, puis ça va se faire à l'arrêt. La largeur va être réduite de six voies à deux voies parce que finalement, oui, il y a deux voies d'un côté, deux voies de l'autre mais on peut – le brigadier peut arrêter les autos seulement d'un côté à la fois. Il n'a pas besoin comme présentement d'arrêter vraiment six voies quand elle fait traverser des enfants. Donc ça pourrait être seulement deux voies à la fois. Puis il y a beaucoup moins de parents qui vont devoir reconduire leur enfant en auto parce que ça va être une école de marcheurs.

300 Je peux vous dire que les enfants vont marcher. Moi, mes fils font – quand il y a des *Marchons vers l'école*, puis mon fils William me demande tout le temps : « Maman, on devrait faire ça tout le temps. J'aimerais ça marcher. » Mais c'est un peu trop loin de Cours du fleuve, mais je suis certaine qu'il va être très heureux, puis c'est pas mal plus *l'fun* de marcher dix minutes que d'attendre dix minutes au coin pour son autobus.

305 Donc il nous faut vraiment une nouvelle école, puis j'espère que cette audition-là va vous convaincre de recommander la construction de cette nouvelle école. Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

310           Merci beaucoup, Madame Nadeau. Maintenant, je passerais la parole aux commissaires. On a quelques questions à vous poser concernant les éléments que vous avez fournis dans votre mémoire.

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

315           Bonjour, Madame!

**Mme MANON NADEAU :**

320           Bonjour!

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

325           Moi, j'aurais une première question. Dans votre mémoire, vous faites référence aux enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. Ce que j'aimerais, c'est que vous m'indiquiez actuellement comment les services sont offerts? Et s'ils ne sont pas offerts, qu'est-ce qui se passe?

**Mme MANON NADEAU :**

330           Bien, je faisais référence en particulier à mon propre fils qui doit fréquenter une école spécialisée parce qu'il souffre de dyspraxie puis de déficit de l'attention sévère. Donc pour lui, l'école de l'Île-des-Sœurs ne peut pas lui offrir les services qu'il a besoin, donc il doit aller dans une école spécialisée. Pour la prématernelle, il est allé à l'École La Passerelle qui est située à Pointe-Saint-Charles et là, eux offrent seulement le préscolaire. Donc à partir de septembre,  
335           pour la première année, il doit aller à l'École Lucien-Guilbault qui est située à Ahuntsic. Donc c'est énormément de – c'est un gros transport pour lui d'aller à cette école-là. Puis mon espoir,

c'est qu'avec une nouvelle école finalement, ils pourront offrir les services qui lui seraient nécessaires.

340           Maintenant, moi, c'est une expérience que j'ai, une expérience personnelle. Je ne sais pas pour les autres enfants avec des difficultés d'apprentissage à l'école présentement comment ça fonctionne. Ce que j'ai entendu dire, par contre, je pense que l'orthopédagogue n'a pas son bureau séparé. Elle doit faire ce qu'elle a à faire dans les couloirs de l'école parce qu'il manque de locaux. C'est ce que j'ai entendu dire, mais je n'ai pas plus de détails que ça.

345

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Est-ce que je dois comprendre que les services auxquels vous faites référence ont déjà été offerts ou c'est simplement que vous l'ignorez? Est-ce que les services auxquels vous faites référence et que votre enfant reçoit à l'extérieur de l'île, à Ahuntsic, c'était des services qui étaient déjà offerts au moment où l'école avait une taille plus...

350

**Mme MANON NADEAU :**

355           Ça, je ne le sais vraiment pas. Non.

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Ça va.

360

**Mme MANON NADEAU :**

Désolée.

365           **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Merci.

**M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

370 Dans votre mémoire à la troisième page, « *les éléments devraient favoriser la fluidité de la circulation* », je veux juste être sûr d'avoir bien compris, est-ce que ça veut dire ne pas modifier la situation actuelle ou même améliorer la fluidité de la circulation?

**Mme MANON NADEAU :**

375 Moi, je pense qu'il n'y a aucune modification à faire. Juste en retirant le brigadier au coin de Berlioz et boulevard Île-des-Sœurs, à mon avis, juste ça va beaucoup améliorer toute la circulation. Puis comme la traverse se ferait à un endroit qu'il y a déjà un arrêt obligatoire, mais je ne sais pas, moi, c'est ce que je propose mais peut-être que ce n'est pas ça qui va être  
380 retenu mais je trouve que ça serait l'endroit le plus logique pour faire la traverse. Puis comme cet endroit-là, c'est un endroit où il y a un terre-plein qui est large, à ce moment-là, le brigadier qui serait posté là pourrait faire traverser d'un côté, deux voies, puis après ça, les gens de l'autre côté n'auraient pas besoin d'arrêter pendant que ça se fait d'un côté.

385 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous remercie beaucoup.

**Mme MANON NADEAU :**

390 Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

395 Merci de votre présentation. J'appellerais madame Lydia Alder, s'il vous plaît. Merci beaucoup.

**Mme MANON NADEAU :**

400           Merci.

**Mme LYDIA ALDER :**

405           Bonjour!

**LE PRÉSIDENT :**

              Bonsoir, Madame!

410           **Mme LYDIA ALDER :**

              Bonsoir! Mon nom est Lydia Alder et j'habite à l'Île-des-Sœurs depuis 2007. Je suis  
maman de deux enfants de 4 et 7 ans, éditrice aussi d'un magazine pour les familles,  
responsable des communications pour le Regroupement inter-organismes pour une politique  
415           familiale au Québec et vice-présidente du CÉ de l'école primaire Île-des-Sœurs. Donc le bien-  
être des enfants, ça fait partie de mon quotidien.

              J'habite dans une des zones qui est ciblée, pas très loin de chez Manon justement, puis  
je marcherais avec mes enfants le matin, le midi et le soir. J'ai la chance de travailler à la  
420           maison et je le ferais avec mes enfants et avec leurs amis. Après un séjour à l'étranger, on a  
décidé de s'installer à l'Île-des-Sœurs pour trois raisons : pour la proximité du travail au centre-  
ville; pour les espaces verts; et pour la qualité de l'école de quartier.

              Montréal s'est dotée d'une politique familiale il y a dix ans pour justement retenir les  
425           familles en ville, puis l'arrondissement de Verdun adhère à ce virage famille. J'ai assisté à un  
colloque qui s'appelle *Vivre en famille en ville* à l'Université de Montréal en avril dernier et les  
conférenciers nous disaient que 90 % des familles recherchent un logement à proximité des  
espaces verts et 70 % des familles considèrent la qualité de l'école de quartier comme un



430

facteur très important et 50 % des familles quittent la métropole après la naissance du deuxième enfant. Donc il faudrait que Montréal se donne les moyens d'appliquer sa politique de famille en offrant des services aux familles justement.

435

Moi, je trouve que la proposition d'un parc-école au cœur de l'île pour répondre aux besoins des citoyens, c'est un choix logique et bénéfique pour toute la communauté. J'ai d'ailleurs été pas mal surprise de l'opposition à ce projet-là et au maire Trudel en 2011, puis inquiète des conséquences et du refus de certains de mes concitoyens au projet d'un parc-école. Force est de constater que l'opposition vient majoritairement des gens qui n'ont pas d'enfant à l'école primaire.

440

Je suis heureuse que l'article 89 ait été modifié. Comme ça, je peux être ici aujourd'hui pour faire valoir mon opinion, puis aussi l'opinion de centaines de parents qui partagent cette opinion-là et qui sont directement concernés par le projet de l'école. Nous, ça va affecter nos vies 180 jours par année.

445

J'aimerais aussi souligner les efforts de toute l'équipe école qui a accepté de se serrer les coudes ces dernières années pour éviter des transferts. Ce n'était pas facile pour les enseignants, pour le service de garde, pour les spécialistes, pour toute l'équipe école mais ils l'ont fait, ils ont accepté la contrainte en pensant d'abord et en premier au bien-être des enfants.

450

455

L'école actuelle me fait penser à une belle grande maison sans placard. C'est un peu ça. Ça m'a beaucoup surpris d'ailleurs, j'avais joint une photo du local de musique mais le local de la classe de 1<sup>ère</sup> année de ma fille aussi, quand je suis rentrée là la première journée, j'ai vu des choses partout, partout, partout. Mais c'est qu'en fait, tous les locaux sont utilisés, surutilisés. Ça sert de rangement aussi. C'était ça ou pas avoir de classe. L'orthopédagogue, elle travaille dans le corridor; elle s'est aménagée un coin avec des petits palmiers puis elle travaille dans le corridor. Ce n'est pas nécessairement propice, la meilleure façon la plus propice à l'apprentissage mais au moins, pour le moment, ça fait la *job* et ça évite d'avoir des transferts. Mais on ne pourra plus les éviter, ces transferts-là.

460 Selon le ministère de l'Éducation, les normes pour les écoles, c'est des 3/18 ou des  
4/24. Donc c'est trois ou quatre classes de maternelle, 18 ou 24 classes de la 1<sup>ère</sup> à la  
6<sup>e</sup> année. L'école actuelle, c'est une 9/35. Il y a neuf classes de maternelle, 35 classes de la  
1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Chaque année, depuis plusieurs années, et ça va continuer, chaque année,  
465 il y a plus d'enfants qui rentrent à l'école primaire Île-des-Sœurs que d'enfants qui en  
ressortent. Donc à chaque année, le manque de local va s'accroître. Donc si la deuxième  
école primaire n'est pas construite rapidement, si elle n'est pas prête à accueillir les enfants en  
septembre 2014, il va y avoir des conséquences majeures pour les enfants et les familles.

470 Je vais vous parler un peu de l'importance de la vie de quartier et de la sécurité. Ma  
famille possède une seule voiture qu'on utilise assez peu. J'aime marcher, me promener à  
vélo, faire du *roller blade*, je découvre même la trottinette, ce n'est pas fameux mais ça va  
venir. Je privilégie de faire des activités à l'Île-des-Sœurs dans ma communauté avec les  
enfants du quartier. Ne pas avoir une école de quartier, ça remettrait en question l'équilibre que  
j'ai trouvé pour ma famille. Je trouve que c'est important. Les activités parascolaires de ma  
475 plus vieille qui a 7 ans sont à l'école ou à proximité de l'école; ma petite, elle, elle fréquente  
beaucoup le Centre Elgar où on est ici au sous-sol. On a parti un espace famille. Plein  
d'activités pour les enfants 0-5 ans parce qu'il n'y en avait pas, mais maintenant, il y en a  
beaucoup, puis je trouve ça *l'fun*.

480 On se promène généralement comme je disais à pied, en vélo ou en trottinette. On va  
souvent au parc de la rue de la Vigne parce que les modules du jeu du parc de la Fontaine qui  
est près de chez moi sont pas mal désuets. Manon a montré des photos, puis c'est vrai, ce  
n'est pas un très beau parc, il a besoin d'être revitalisé. Donc pour aller au parc de la Vigne, on  
traverse au carrefour giratoire. Au début, ça me faisait peur. J'en avais une dans la poussette,  
485 puis l'autre sur sa bicyclette, puis on n'est pas habitué aux carrefours giratoires au Québec, il  
n'y en a pas beaucoup. Mais j'ai vécu en Europe, puis j'ai vécu aux États-Unis, puis il y en a  
beaucoup, puis en fait, finalement, ça fonctionne. Il faut juste apprendre à les utiliser comme il  
faut quand on est en voiture. Donc maintenant, je me suis habituée puis je n'ai pas peur de  
traverser avec mes enfants, sous ma supervision, bien sûr.

490

J'ai été surprise du tollé de commentaires lors des séances d'information le 17, 18 juin. De toute évidence, les gens qui se plaignaient de la sécurité n'ont jamais traversé au carrefour avec des enfants. Oui, c'est long des fois de traverser avec deux enfants. Les voitures s'arrêtent, ils nous font signe de passer, on n'est même pas prêts, ils nous voient arriver, puis ils s'arrêtent. Donc j'ai quand même confiance que c'est sécuritaire, surtout si en plus, on peut mettre sur pied quelque chose comme un Trotibus, des parents volontaires, un brigadier. Je pense qu'il n'y a pas vraiment – je n'ai pas d'inquiétude. D'ailleurs, les parents sont capables d'assurer la sécurité de leurs enfants, on le fait à tous les jours.

Ensuite, je voulais vous parler de la santé des enfants. Mes enfants, mes filles dorment 11 heures par jour. Moi je travaille de la maison, donc je n'ai pas besoin de les réveiller trop tôt, puis même 12 heures, si je suis chanceuse, la fin de semaine. Elles n'ont pas les yeux cernés; elles ne sont presque jamais malades, elles débordent d'énergie; elles ne se lavent pas les mains plus souvent que les autres. Il n'y a pas de secret autre que le fait qu'elles dorment. Elles dorment beaucoup.

Le sommeil, c'est essentiel au développement des enfants. J'avais ici un tableau de l'Institut Douglas qui dit que le nombre moyen d'heures de sommeil nécessaire par 24 heures pour un enfant de cinq ans – donc à la maternelle – varie entre 11 et 12 heures et des enfants d'âge scolaire, de 6 à 12 ans, c'est de 10 à 11 heures.

D'avoir une école de quartier, ça permet aux enfants de dormir ce nombre d'heures là, puis ça leur permet d'être alerte, puis ça donne des meilleures conditions d'apprentissage. Si la deuxième école ne voit pas le jour pour la rentrée 2014, bien les enfants ne dormiraient pas suffisamment. Plusieurs d'entre eux devront prendre l'autobus tôt le matin, subir la circulation chaotique qui empire, qui va empirer au cours des prochaines années entre les travaux de Champlain, du pont de contournement de l'Île-des-Sœurs et puis Turcot. Ils devront se lever à 6h le matin et l'autobus, c'est long en autobus. L'autobus va de coin de rue en coin de rue, les enfants embarquent, s'assoient, l'autobus redémarre. Ce n'est pas comme quand quelqu'un veut aller jouer au tennis ou prendre un café à 11h à Verdun, ça me prend dix minutes de faire

ça. Mais l'autobus qui ramasse des enfants, il y en a 60, je pense, dans un autobus, des enfants. Puis après ça, il emprunte le trafic dans l'heure de pointe.

525 Puis, non seulement ça, il n'y a pas une école pour accueillir les enfants à Verdun, donc ils seraient dispatchés dans différentes écoles de Verdun. Donc en plus d'être déracinés de leur quartier, de ne pas être ensemble, bien ça alourdit le temps de transport. Pour moi, c'est inacceptable. Ça n'a aucun bon sens. Je ne resterais pas, je déménagerais dans un quartier où il y aurait une école pour accueillir les enfants.

530 Là, je ne parle même pas en plus du retour à la maison pour les enfants qui seraient au service de garde, puis le trafic que les parents auraient à subir pour aller les chercher à l'école et pour revenir. Donc ce n'est définitivement pas des conditions qui offrent une qualité de vie aux familles. Les enfants ne dormiraient pas assez, ça affecterait leur apprentissage, c'est sûr.

535 Si on parle du développement social de l'enfant. Il y a plusieurs études qui le confirment. L'école joue un rôle majeur dans leur développement, puis c'est bien au-delà du point de vue académique. Déraciner un enfant de son milieu, le changer d'école, ça a des répercussions sur son développement. Mes filles aiment beaucoup jouer avec leurs amies après l'école, puis c'est vrai que moi je finis ma journée de travail quand l'activité parascolaire se termine. Puis à l'hiver, on va patiner au parc Lacoursière ou à la patinoire de la Fontaine, on va glisser au parc Vancouver. À l'été, à la fin des classes, on joue au parc Elgar ou encore on va au parc des jets d'eau. Puis je connais pratiquement les parents de toutes les amies de mes enfants, puis je connais les amies de mes enfants, puis je trouve ça important. J'aime ça savoir qu'est-ce qu'elles font, avec qui elles jouent.

545 Puis aussi, marcher à l'école, ça permettrait à mon mari, donc au papa, de passer un moment privilégié avec ses filles le matin. Parce que où elle est située, cette nouvelle école-là, c'est dix minutes maximum de marche, cinq minutes si les enfants sont *willing*; dix minutes, si elles se traînent un peu les pieds, mais il pourrait marcher avec elles le matin, puis ensuite, il pourrait prendre l'autobus qui est juste en face sur le boulevard René-Lévesque. C'est trois arrêts avant d'arriver sur le pont. Donc ça lui permettrait d'arriver rapidement à l'école, parce

550

que lui il va au travail en autobus, ce qui fait partie du développement durable, le vrai développement durable.

555           Parlant du vrai développement durable, j'avais ici la définition de Gouvernement  
Canada qui dit que le développement durable, ça vise de répondre aux besoins actuels, sans  
compromettre la capacité de satisfaire à ceux des générations à venir. Il faut relever le niveau  
de vie tout en protégeant la santé humaine, l'environnement, puis en exploitant judicieusement  
les ressources et en faisant progresser la compétitivité économique. Puis ça nécessite  
560 l'intégration des priorités environnementales, économiques et sociales.

          Donc pour moi, le point de vue environnemental, avoir une école de marcheurs, c'est  
ça le vrai développement durable. Avoir des autobus, ce n'est pas vrai que c'est du  
développement durable; c'est de la pollution, c'est une perte de temps. Puis j'ai déjà parlé du  
565 développement social des enfants.

          Je dis toujours à mes filles que marcher à l'école, c'est bon pour la santé, puis c'est  
bon pour la planète. Puis l'école au parc de la Fontaine, elle serait située au cœur de l'île. Tous  
les enfants pourraient y marcher. Moi, à la maternelle, ma fille aurait un autobus qu'elle  
570 pourrait prendre. Mais on ne prendrait pas l'autobus, on irait à pied. Ça prend dix minutes.  
C'est plus *l'fun*, surtout avec d'aller avec des amis en plus.

          Si elle n'est pas construite à cet endroit-là, bien c'est certain que ça va demander du  
transport scolaire. Donc moi, je trouve que le coût du transport, la pollution, c'est une entorse à  
575 la qualité de vie puis à la santé des enfants, c'est à l'encontre du développement durable.

          Donc pour le bien-être des enfants d'aujourd'hui et de demain et pour la qualité de vie  
des familles de l'Île-des-Sœurs qui ont choisi d'y habiter pour son caractère champêtre, sa  
qualité de vie, son école de quartier, bien il est primordial que la deuxième école à l'Île-des-  
580 Sœurs voie le jour rapidement. Je trouve qu'un parc-école, c'est un des plus beaux cadeaux  
qu'une société peut offrir à ses enfants. Je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

585 Bonsoir, Madame Alder. Merci beaucoup pour votre présentation. J'aurais une question  
qui porte justement sur les équipements. Disons la prévisibilité de l'installation d'une nouvelle  
école est un enjeu majeur ici à l'Île-des-Sœurs depuis plusieurs années. On s'est fait même  
dire que dans un horizon de huit ans, il devrait y en avoir une autre. On parle même de classes  
au niveau secondaire. Est-ce que de votre point de vue, il y a d'autres équipements à caractère  
590 récréatif ou sportif ou quelque chose comme ça, ou si le fait qu'on manque d'une nouvelle  
école, c'est un élément, mais est-ce qu'il y aurait aussi d'autres équipements?

**Mme LYDIA ALDER :**

595 Mais il y a d'autre chose aussi. Mais c'est-à-dire que l'école, les enfants y vont  
180 jours par année. Donc une piscine intérieure, ça serait l'fun, mais on n'y va peut-être pas  
180 jours par année. Et si vous me demandez ce qu'on a de besoin, j'ai plein d'idées. Je  
manque pas d'idées, mais le plus important, c'est vraiment l'école. J'ai entendu une dame qui  
disait : « Bien, on n'a pas d'hôpital. On aurait besoin d'un hôpital. » Bien moi, je n'espère pas  
600 aller à l'hôpital 180 jours par année pendant sept ans.

Donc vraiment, oui, un centre sportif, mais en fait, le gymnase de l'école pourrait aussi  
servir à ça. Donc en ayant cette école-là, ça peut aussi offrir ça. S'il y a la possibilité de  
recouvrir la piscine, de l'intégrer à l'école, d'avoir un programme sportif, pourquoi pas? Ça  
605 aussi ça pourrait répondre aux besoins de plusieurs.

**LE PRÉSIDENT :**

610 D'accord. Je vous remercie beaucoup.

**M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

615 C'est juste une petite question pointue, à savoir l'utilisation du giratoire, vous le faites vers quelle heure dans la journée? Autrement dit, écoutez, je ne demeure pas près d'un giratoire et j'ai aucune idée comment ça peut fonctionner.

**Mme LYDIA ALDER :**

620 Bien je n'y vais pas tôt le matin à l'heure de pointe mais j'y suis passée pour aller voir ce que ça avait l'air le matin. Le matin, les gens vont plus lentement. Je pense que le moment le plus dangereux, c'est probablement quand j'y vais, quand il y a un illuminé qui va un petit peu trop vite mais je ne pense pas que ça arrive à 7h, 8h le matin. Moi, je vais au parc, ça peut être, ça dépend. Je vous dis que mes enfants dorment 11, 12 heures. Donc je ne sors pas avant 9h pour aller au parc avec elles. N'importe quand entre 9h et 18h. Mais vraiment, c'est 625 vrai. Mes parents habitent à la campagne, ils sont surpris que les voitures s'arrêtent. Elles s'arrêtent avant qu'on soit prêt à traverser. Je ne dis pas qu'il faut prendre ça à la légère, parce que c'est certain qu'il y a quand même du trafic. Moi, aussi, j'aurais préféré qu'elle soit dans le cœur du parc mais je n'ai plus peur de traverser là.

630 **M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

O.K. Mais donc vous avez utilisé le carrefour giratoire aux heures d'affluence?

**Mme LYDIA ALDER :**

635 Bien oui, parce que quand des fois, on est au parc jusqu'à 5-6h le soir, donc quand on revient, il y a quand même du trafic. Donc oui.

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

640

J'ai une toute petite question, Madame, qui est une petite question technique. Vous indiquez entre autres comme façon d'orchestrer la sécurité des enfants aux traverses, la mise en place d'un Trotibus.

645

**Mme LYDIA ALDER :**

Oui.

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

650

Ça fait très longtemps que je suis éloignée du milieu primaire. Qu'est-ce que c'est un Trotibus?

**Mme LYDIA ALDER :**

655

C'est génial. J'ai entendu parler de ça, il y a une école à Verdun – et Caroline Varin tout à l'heure pourra peut-être vous en parler plus que moi – c'est des parents qui – en fait, c'est l'autobus à pied. C'est des parents volontaires, bénévoles, qui amènent les enfants à pied à l'école. Il y a Vélo Québec qui pourrait peut-être aider aussi avec ça. Donc c'est simplement à la place de prendre un autobus, d'avoir un parent – comme moi, je travaille de la maison, je peux facilement être parent volontaire le matin, avoir quelques enfants avec moi, puis traverser avec eux. Parce qu'on s'entend qu'à cinq, six ans sept ans, on ne veut pas qu'ils partent tout seuls.

660

665

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

C'est un transport collectif à pied.



**Mme LYDIA ALDER :**

670

Oui, c'est ça. Et supervisé.

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

675

Merci.

**Mme LYDIA ALDER :**

680

Merci. C'est une bonne définition.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Madame Alder.

685

**Mme LYDIA ALDER :**

Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

690

J'appellerais maintenant madame Lise-Anne Laverdure, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame Laverdure!

**Mme LISE-ANNE LAVERDURE :**

695

Bonsoir! Je n'aurai pas besoin de l'ordinateur.

**LE PRÉSIDENT :**

700 Il faudrait prendre le micro toutefois.

**Mme LISE-ANNE LAVERDURE :**

705 Ça, c'est une technologie que je connais. Je suis une grand-mère et j'habite l'Île-des-Sœurs depuis 16 ans. J'ai travaillé 20 ans dans le milieu de l'enseignement au primaire dont trois années comme membre de la direction d'une école 4/24. C'était une grosse école dans ce temps-là, qui comptait huit classes d'accueil.

710 J'ai choisi de vivre à l'Île-des-Sœurs parce que j'aime ses espaces verts mais c'est surtout parce qu'une de mes filles y élève sa famille. Je vais souvent à l'école et je constate tout le temps les inconvénients que vivent les enfants qui fréquentent un établissement dont la taille est peu adaptée à sa mission d'instruire et de socialiser.

715 J'ai vécu douze ans en bordure du parc de la Fontaine. Quand j'ai entendu parler de l'école dans mon parc, au départ, je m'opposais : « Voyons donc! Pas dans mon parc. » Mais j'ai dû vite me rendre à l'évidence que l'île avait été développée sans prendre en compte les services à offrir à ses résidents. On a construit des milliers d'habitations destinées à des familles mais pourtant, aucun terrain n'a été réservé pour un centre sportif, une école secondaire ou une deuxième école primaire. Et c'est la raison de l'impasse qui déchire notre quartier.

720

725 À l'hiver 2011, j'ai arpenté l'île avec certains voisins du parc pour essayer de trouver un autre endroit. On voulait un terrain susceptible d'accueillir une école de quartier assez rapidement étant donné l'urgence. On voulait respecter des normes de développement durable. Et on a dû arriver à la conclusion que c'était notre parc qui était le meilleur endroit de l'île pour construire une école. C'est le meilleur pour les enfants, pour les parents, pour le personnel enseignant et pour la collectivité en général.

730

L'endroit qu'on propose aujourd'hui, c'est un triangle qui a été récupéré il y a quelques années quand on a modifié le système routier de l'île. Ce terrain ne faisait pas partie d'un parc à l'origine et il n'a aucune vocation particulière; c'est un endroit par où les gens passent. Même pas. Les gens passent autour. Cet endroit est le meilleur pour les enfants dans les circonstances. Il est situé au cœur d'une partie de l'île dans laquelle habitent bien des jeunes familles. Il y a des logements locatifs qui sont situés en bordure du parc dans lesquels il y a beaucoup de néo-Québécois qui ont souvent des enfants.

735

740

Les enfants vont être répartis maintenant en deux bassins en raison de l'école qu'ils vont fréquenter avec leurs voisins. Ils vont avoir l'occasion de voir les autres enfants au soccer ou ailleurs mais leurs amis de classe, ça va être les gens qui habitent dans les rues autour de chez eux. Les enfants vont pouvoir se rendre à l'école et en revenir à pied ou en vélo au lieu de passer du temps dans des autobus. Il y en a qui vont pouvoir revenir manger le midi à la maison. Ils vont avoir plus de temps à consacrer à des activités qui favorisent les apprentissages : les devoirs, les activités parascolaires. Ils vont aussi pouvoir pratiquer des sports et jouer avec des amis.

745

750

755

La proximité de l'école va renforcer leur sentiment d'appartenance à leur quartier et surtout à une société bienveillante à leur égard. Et ça, je trouve ça important parce que les enfants ont souvent beaucoup de choses matérielles mais ils ont besoin de sentir que les adultes ont à cœur leur développement et leur bien-être. Les enfants vont acquérir des habitudes de vie qui favorisent la santé physique et psychologique. Ils vont avoir assez d'heures de sommeil et ils vont avoir dans le parc des équipements améliorés où ils vont pouvoir jouer. Ils vont aussi pouvoir se servir de la cour d'école en dehors des heures de classe pour jouer à des jeux auxquels ils jouent en ce moment dans la rue. C'est clair que nos rues ne sont pas hyper fréquentées. Autour du parc de la Place du Soleil, à l'heure du souper, tu as les filets de hockey, puis tu as les ballons, les trucs de ballon panier qui sont dans la rue. Mais on n'aurait plus besoin d'avoir ça; on pourrait avoir les enfants qui jouent dans la cour de l'école après les heures d'école.

760

Cet endroit-là, c'est le meilleur pour les parents. Les parents vont être capables d'organiser leur journée en sachant à quelle heure les enfants vont revenir de l'école. Quand les autobus vont emprunter de grands axes routiers qui sont souvent en chantier, ce n'est pas comme ça que ça se passe. Moi j'ai une petite-fille qui est au secondaire maintenant, puis comme on n'a pas de secondaire à l'Île-des-Sœurs, elle va à Lachine, on sait à quelle heure elle part mais on ne sait jamais à quelle heure elle revient.

765

Les parents vont pouvoir s'entraider entre eux pour assurer le déplacement sécuritaire des enfants le matin, le midi, en fin de journée au besoin. Les parents qui travaillent n'auront pas à se rendre à Verdun en fin de journée pour récupérer leurs enfants au service de garde. Ils n'auront pas à s'engager ensuite dans la circulation du pont Champlain pour revenir cheminement eux et s'atteler au souper, aux devoirs et aux activités parascolaires avant de donner les bains et de mettre au lit tout ce petit monde à une heure acceptable. Ça constituerait une fin de journée éprouvante pour toute la famille si les enfants étaient dans un service de garde à Verdun.

770

775

Avec une école dans le triangle, les parents vont pouvoir passer plus de temps de qualité avec leurs enfants le matin et le soir. Moins d'enfants auront des camarades de classe vivant à l'autre bout de l'île, donc pour les parents, ça va être plus simple de planifier des activités entre les enfants. La façon dont l'île est faite, en ce moment, tout le monde va à une école. Donc quand Zachary veut aller jouer avec Mathieu, puis qu'ils habitent chacun à un bout de l'île, bien on joue aux parents taxi ou aux grands-parents taxi. Quand les enfants sont avec leurs petits amis, bien, ils apprennent à connaître et à apprécier les gens qui sont dans le voisinage, puis ça limite les séances de grand-mère taxi.

780

785

Le meilleur endroit aussi pour le personnel des deux écoles. Les problèmes qui résultent du débordement puis du transfert d'élèves, il n'y en aura plus. Les ratios enseignants-élèves vont être respectés. Le travail de chaque enseignant va être allégé et il pourra mieux personnaliser ses programmes pour offrir des services optimums. L'organisation scolaire sera simplifiée. Plus besoin de prévoir l'horaire des spécialistes en fonction de tous les critères, entre autres les plages de récréation et le manque de locaux. Les spécialistes de musique et

790 d'anglais auront des locaux adaptés à leurs besoins. Le repas du midi se prendra ailleurs qu'en  
classe. Donc les titulaires vont pouvoir travailler dans leur classe quand les enfants n'y seront  
pas. L'orthopédagogue, elle ou lui, va pouvoir travailler avec les enfants ailleurs que caché  
derrière les palmiers dans le couloir.

795 La proximité entre les deux écoles va permettre le partage de ressources culturelles et  
pédagogiques externes aussi. Quand vous faites venir un conférencier, ou une pièce de  
théâtre, que vous faites une exposition, les écoles sont assez proches l'une de l'autre pour pas  
qu'on ait à mobiliser des autobus pour que les enfants se rendent à ce genre d'activité. L'école  
va être desservie par des autobus de la Société de transport de Montréal qui s'arrêtent tout  
800 près de la nouvelle école. Et on va y accéder rapidement, contrairement à ce qui est le cas  
dans l'école actuelle.

805 Les membres du personnel qui tiennent à se servir de leur voiture pourront trouver des  
places sur la rue ou dans le terrain de stationnement qui est situé près des tennis, qui peut  
accueillir 39 automobiles, et qui est peu utilisé d'octobre à mai. On a fait un relevé en 2013 du  
nombre de voitures stationnées en semaine à cet endroit le matin entre 8h15 et 9h. En février,  
la moyenne était de trois automobiles; en mars et en avril, de quatre. En mai, avec l'ouverture  
des tennis, la moyenne monte à neuf où il y a toujours au moins une trentaine de places libres.

810 Le triangle est aussi le meilleur endroit pour la collectivité. La circulation matinale  
devrait s'améliorer puisque la brigadière qui fait présentement traverser les enfants au coin de  
Berlioz et du boulevard de l'Île-des-Sœurs ne sera plus en fonction. Les automobilistes  
pourraient même continuer tout droit sur le chemin du Golf et quitter l'île sans même passer  
par le carrefour giratoire qu'on appelle le Carrousel et qui va être près de la nouvelle école. Il  
815 va y avoir moins d'autobus scolaires en circulation dans l'île le matin et ça, ça va améliorer la  
circulation et la qualité de l'air.

820 Le terrain est rapidement disponible sans coût ni délai liés à une décontamination  
éventuelle. La commission scolaire n'aura pas à prévoir d'argent pour transporter la population  
scolaire ailleurs. Un autobus coûte environ 65 000 \$ par année et peut accueillir une

soixantaine d'enfants. Si on multiplie par le nombre de véhicules nécessaires pour transporter 450 enfants, puis par 40 ans soit la durée de vie conservatrice d'une école, on obtient une énorme somme d'argent gaspillée, sans compter tous les gaz à effet de serre libérés dans l'atmosphère pendant toute cette période. L'argent accordé par le ministère de l'Éducation sera consacré à la construction d'une école sur l'île, ce qui va augmenter la valeur de notre quartier.

Moi, j'ai choisi à trois reprises pendant ma vie adulte d'habiter à moins de 100 mètres d'une école. Et c'est un choix que bien des jeunes familles vont privilégier parce que ça comporte plein d'avantages. La valeur des maisons situées à proximité de l'école devrait augmenter. Le parc va être préservé. Les gens vont pouvoir continuer à s'y promener, à jouer au tennis, à patiner l'hiver. Et en plus, les équipements de jeux seront améliorés. Les gens du quartier pourront donc profiter d'une école et d'un parc.

Pour les nouveaux arrivants, l'école des enfants est l'outil par excellence d'intégration au quartier. Et c'est par l'entremise des enfants que la plupart des adultes tissent des liens de voisinage. L'école va devenir un pôle d'attraction pour les nouvelles familles, immigrantes ou non, mais c'est surtout important pour les familles immigrantes. Quand votre enfant s'en va en autobus le matin, puis que vous le revoyez le soir, vous ne créez pas de lien avec vos voisins, avec les amis de vos enfants. Mais quand vous allez chercher votre petit à l'école à 3h15, vous rencontrez la madame qui est à côté, qui vit pas trop loin de chez vous, ça crée des liens différents et ça favorise l'intégration. Ça favorise aussi l'acceptation de tout le monde parce que le multiculturalisme, c'est une bien belle affaire, mais il y a une période d'adaptation pour tout le monde, pour les immigrants et pour ceux qui reçoivent les gens.

Je ne voudrais pas insulter personne, insulter l'intelligence de personne puis prétendre qu'une nouvelle école dans le triangle n'aura aucun inconvénient. Pendant sa construction à tout le moins, il va y avoir du bruit et de la poussière. Cette nouvelle école n'a pas non plus son propre terrain de stationnement. C'est un virage vers les transports publics et les solutions de rechange à l'automobile qui est indispensable à un développement durable. Les gens vont devoir s'habituer à ce changement, ça peut prendre un certain temps, mais à long terme, c'est la chose à faire pour le bien de notre île et de notre planète.

855 Enfin, les résidents de la quarantaine de maisons qui sont situées le plus près de la cour de l'école devront s'habituer à un nouvel horizon. En plus des oiseaux et des chiens, ils vont aussi entendre des enfants qui jouent dehors aux récréations.

860 Pour moi, entendre et voir des enfants est un privilège et un bonheur de la vie. Mais je comprends que tout le monde ne partage pas mon point de vue. Cependant, ce sera le prix qu'un petit nombre devra payer pour que tous les parents et les enfants de l'île puissent obtenir à proximité et dans un délai acceptable les services scolaires auxquels ils ont droit.

865 J'aimerais conclure dans une optique un peu plus vaste et aborder l'avenir de notre île. Il y a près du pont un grand panneau où on peut lire : « L'Île-des-Sœurs évolue ». Il faudrait être sourd et aveugle pour ne pas s'en rendre compte. Quand je suis arrivée en 97, on était à peu près 12 000, puis dans deux ans, on va avoir deux fois plus de gens que ça qui vont habiter ici. Pourtant, lors de la consultation publique sur le Plan d'urbanisme il y a deux ans, quand certains ont affirmé qu'il fallait une nouvelle école primaire pour répondre aux besoins de la population, le maire de l'époque s'est senti bien à l'aise de répondre que ce n'était pas l'affaire de l'arrondissement mais bien de la commission scolaire.

870 Ce manque de collaboration entre les deux instances est inacceptable et c'est l'une des causes de la situation actuelle. Le climat semble s'être amélioré depuis. Mais il faut absolument s'arranger pour que toute la ville et tous les intervenants coopèrent au lieu d'essayer de penser à leur budget, puis à leurs priorités à eux.

880 D'autre part, il faut garder à l'esprit que peu importe si c'est la province, la Ville, la commission scolaire ou les promoteurs qui doivent payer pour assurer des services à la population, ça va toujours être de nos poches que l'argent va sortir, que ce soit sous forme d'impôt, de taxe, de loyer ou dans le prix de nos maisons. Je sais bien que chaque instance doit rendre des comptes et atteindre l'équilibre budgétaire et c'est bien comme ça. Mais le principe directeur, ça devrait toujours être d'en donner à l'ensemble des citoyens pour leur argent.

885 Le dynamisme et l'attrait de notre collectivité sont liés à divers éléments, dont la  
proximité du centre-ville, la préservation des espaces naturels et, à mon sens, la présence de  
plusieurs cultures et générations qui s'apprécient et s'entraident. Si on n'offre pas de services  
aux familles, je crains que l'île se transforme peu à peu en milieu XXX : pour adultes  
seulement, une sorte de forêt de tours à condos à accès restreint à l'américaine pour les gens  
qui vont passer l'hiver dans le Sud.

890 J'espère plutôt – et je ne suis pas la seule – que l'île tendra de plus en plus vers  
l'heureux mélange qui assure la vitalité des villes et des quartiers. Selon un proverbe africain :  
« Il faut tout un village pour élever un enfant ». Moi, j'aimerais que l'Île-des-Sœurs demeure un  
de ces villages.

895 En repensant à toutes les énergies et ressources qui ont été consacrées depuis trop  
longtemps à chercher une solution au problème de la nouvelle école, j'espère aussi que  
l'arrondissement et la Ville verront dorénavant à établir des règles d'exploitation du territoire  
pro familles pour vrai, pas juste des beaux plans, pour vrai, et à élaborer des plans  
900 d'urbanisme qui comportent des mesures concrètes pour attirer et retenir toutes les  
générations chez nous. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

905 Merci beaucoup, Madame Laverdure. On aura peut-être quelques questions pour vous.

**Mme LISE-ANNE LAVERDURE :**

D'accord.

910

**LE PRÉSIDENT :**

O.K. On en a plusieurs.



915 **M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

Vous êtes depuis 97 ici à l'Île-des-Sœurs, 20 ans environs. 20 ans que vous êtes à l'Île-des-Sœurs?

920 **Mme LISE-ANNE LAVERDURE :**

Seize ans.

925 **M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

Seize ans. Est-ce que c'était pensable, il y a seize ans, qu'il y aurait une telle augmentation du nombre d'enfants d'âge scolaire? Est-ce qu'il y avait déjà une perspective...

930 **Mme LISE-ANNE LAVERDURE :**

935 Disons que moi puis quelques autres personnes, on y pensait, parce que comme moi je suis dans l'enseignement, quand je voyais tout plein de maisons unifamiliales qui se construisaient, je me disais bien que ces enfants-là iraient à l'école un jour. Mais ce n'était pas une priorité ailleurs, je pense, dans le cercle restreint des gens qui pensent comme moi. C'était pas – les gens, on voulait construire, on voulait moderniser, l'île a énormément changé. Quand je suis arrivée, moi, il y avait un tout petit IGA, il n'y avait pas de Jean Coutu. Quand on prenait le boulevard où il y a le triangle maintenant, qui n'existait même pas à l'époque, c'était des espaces verts. Il n'y avait pas de carrefour giratoire, il n'y avait pas le SAX, il n'y avait pas le – t'sais, je veux dire, c'était vraiment la campagne. Mais on était à sept kilomètres du centre-ville  
940 et on l'est toujours. Donc c'est un peu normal que les gens veuillent venir s'établir ici pour éviter les ponts puis pour avoir un milieu de vie intéressant. Mais il n'y a pas eu de planification à mon sens bien faite.

**M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

945

Il n'y a pas eu de planification en accord avec la modification démographique du profil des familles.

**Mme LISE-ANNE LAVERDURE :**

950

Oui. Moi je me dis, quand tu construis des maisons familiales, moi, j'ai passé vingt ans ailleurs qu'au Québec et puis j'ai vu comment ça se faisait ailleurs. Quand tu établis un nouveau quartier dans d'autres endroits, ce n'est pas comme ça que ça se fait. Quand on a établi l'esplanade de l'île, il y avait rien au départ. On créait uniquement des maisons unifamiliales dans ce coin-là. Normalement, on aurait dû déjà dire : « Ah! On prévoit 500 maisons unifamiliales, il y a des chances qu'il y ait au moins 300 enfants là-dedans qui vont avoir besoin d'une école primaire. » Ça n'a pas été fait.

955

**M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

960

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

965

J'ai posé ma question tantôt avec moins de succès. C'est sûr que je pense que c'est unanime de la part de toutes les personnes qu'on a rencontrées, tous les mémoires qu'on lit, comme le fait qu'il y ait une école. Là où les gens ne s'entendent pas, c'est sur l'emplacement de l'école. Mais je repose ma question par rapport aux autres équipements. C'est-à-dire il y a eu une planification déficiente, par exemple, par rapport à l'école.

970

**Mme LISE-ANNE LAVERDURE :**

Oui.

975 **LE PRÉSIDENT :**

On a été surpris d'apprendre également que dans un horizon de huit ans, il en aura besoin d'une quatrième, puis on parle même de classes de secondaire. Mais est-ce qu'il n'y a pas aussi des équipements publics qui seraient nécessaires aussi à l'île pour être en mesure de répondre adéquatement aux besoins de la population?

980

**Mme LISE-ANNE LAVERDURE :**

Bien, moi je pense qu'une piscine, c'est aussi très important. Je pense que pour des gens de ma génération, aller dans l'eau, c'est très important. Ça éloigne les douleurs arthritiques, et puis des enfants peuvent suivre des cours de natation. Ici, en ce moment, Verdun n'a aucune piscine intérieure. La Ville complète de Verdun n'a pas de piscine intérieure. Donc il faudrait qu'on ait une piscine intérieure à Verdun, puis une ici dans l'île, pour pas que quand on veut faire suivre des cours de natation aux enfants, ça soit la croix et la bannière, puis qu'il n'y ait jamais assez de places pour les cours.

985

990

L'école secondaire, quand j'en ai parlé à mes petits-enfants, ils m'ont dit : « Ah non! On veut pas d'une école secondaire » parce que les enfants, ils me disent ça, à l'île, ils sont un peu surveillés, les gens se connaissent quand même pas mal. Donc moi, ma grande était bien contente de s'en aller ailleurs. Mais je pense qu'on pourrait avoir un secondaire 1, 2, ici puis que les enfants après puissent aller. On avait pensé à une certaine époque faire un beau centre sportif. Ça serait très intéressant de faire ça au parc Archambault justement parce que là, ça se prêterait très bien à ça. On pourrait avoir un aréna, on pourrait avoir plein de choses. Mais dans la liste d'épicerie, l'école est vraiment en haut de la liste.

995

1000

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

1005 Vous avez beaucoup insisté dans votre mémoire sur la dimension d'intégration de l'école primaire pour non seulement pour les enfants d'origine immigrante mais aussi pour la famille, particulièrement les mères. Vous avez aussi une expérience de direction d'école qui accueillait des classes d'accueil.

**Mme LISE-ANNE LAVERDURE :**

1010 Oui.

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

1015 J'aimerais savoir, de façon générale avec ce que vous en savez, la fréquentation des classes d'accueil, ça peut s'étendre sur combien d'années pour un jeune du primaire?

**Mme LISE-ANNE LAVERDURE :**

1020 Un enfant du primaire fréquente habituellement la classe d'accueil un ou deux ans seulement, jusqu'à tant qu'il ait une connaissance du français suffisante pour qu'il puisse être intégré aux cours régulier. Mais c'est parce que quand tu le prends, donc il vient d'arriver, il n'a pas aucune connaissance, il vient d'arriver puis là, tu le prends, puis tu l'éloignes de sa famille, tu le mets dans un autobus – moi je me souviens, il y avait des enfants qui n'avaient jamais été en autobus de leur vie, c'est traumatisant pour ces enfants-là. Maintenant, c'est peut-être plus  
1025 comme ça, mais moi je vous parle 1980, les enfants qui arrivaient, les réfugiés qui arrivaient du Vietnam, c'est à ce moment-là que j'ai surtout travaillé dans ce milieu-là.

1030 Donc ils ne sont pas là longtemps, ils sont là un an ou deux ans, mais ça serait important – et pour les familles aussi, en ce sens que les familles qui peuvent venir à l'école, les mères venaient à l'école. À un moment donné, je me souviens d'une maman qui était arrivée avec une paire de pantoufles, puis qui m'avait dit : « J'y mets tu ça pour aller dehors

1035 dans la neige? » Là, j'avais dit : « Non, non. La neige, c'est froid. Il faut que tu y mettes des bottes. » Mais elle ne viendra pas à l'école s'il faut qu'elle prenne l'autobus pour venir à l'école. Donc c'est pour ça que moi je trouve que c'est très important que les familles soient le plus – ce n'est pas toujours possible là, parce qu'on n'a pas dans les quartiers, on n'a peut-être pas la population suffisante, mais ici, on l'a.

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

1040 Merci beaucoup.

**Mme LISE-ANNE LAVERDURE :**

1045 Merci à vous.

**LE PRÉSIDENT :**

1050 Vous nous avez parlé de la nécessité de revoir le Plan d'urbanisme de sorte qu'on puisse adopter des mesures concrètes pour attirer les familles. J'aimerais ça que vous m'en parliez davantage.

**Mme LISE-ANNE LAVERDURE :**

1055 Disons que je suis allée voir dans la Ville de Montréal ce qu'on suggérait pour – en parlant de mesures concrètes, puis j'ai vu qu'il y avait une belle carte où on disait partout où il y avait des tables à langer dans les édifices publics. Puis là, je me suis dit, c'est concret, mais c'est tu vraiment utile? T'sais, changer la couche d'un bébé, ça ne prend pas vraiment – c'est pas si compliqué que ça. Mais avoir une école, avoir une garderie, les CPE, ici c'est l'enfer de trouver une place dans un CPE : c'est un, puis deux, puis trois années d'attente.

1060

C'est ça être pro famille. C'est penser aux besoins des familles : écoles, garderies, services prénataux ou postnataux pour les mamans. Il y a plein d'affaires qui font que les familles ont le goût de rester ici. Ou qui ont le goût de s'en aller ailleurs.

1065 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez ici les services médicaux adéquats sur l'île?

1070 **Mme LISE-ANNE LAVERDURE :**

Oui, il y a des services médicaux sur l'île. Il y a deux cliniques, je pense. Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1075 Puis les garderies, quand vous parlez d'un délai d'un an à trois ans, c'est ici à l'île aussi?

**Mme LISE-ANNE LAVERDURE :**

1080 Oui. Oui. Cinq ans? Excusez-moi. Moi, quand mes petits sont allés au CPE, ça a pris trois ans. Mais là, vous me dites que c'est cinq ans. Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1085 Je vous remercie beaucoup, Madame.

**Mme LISE-ANNE LAVERDURE :**

1090 Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Bonsoir! J'appellerais maintenant madame Caroline Varin et monsieur Sylvain Perras, s'il vous plaît. Madame, Monsieur, bonsoir!

1095

**Mme CAROLINE VARIN :**

Bonsoir! Alors d'une part, Monsieur le président, Madame la commissaire et Monsieur le commissaire, bonsoir! Un projet vert et en santé, c'est un peu l'entretien que nous souhaitons aborder dans les prochaines minutes. Nous sommes parents de deux jeunes enfants, soit de 7 ans et de 10 ans. Nous résidons à l'île depuis plus de 15 ans et nous demeurons sur la rue Berlioz et Place du Soleil. Nous reconduisons nos enfants en automobile car l'école est éloignée. D'une part, à la marche, on peut calculer 40 minutes aller/retour et le transport scolaire est plus intéressant. Nous parlons d'un transport scolaire à 6h50 et donc un lever pour les enfants à 5h45.

1100

1105

Nous sommes – et je suis particulièrement parent bénévole dans la communauté d'une part de Verdun et ainsi que de l'Île-des-Sœurs. Les parents bénévoles, d'une part, soutiennent l'équipe au niveau de l'équipe de direction. D'une part, je suis présidente de la fondation de l'école primaire Île-des-Sœurs. Également, je participe – et tantôt nous parlerons plus en détail – je suis responsable des *Marchons vers l'école*, trottinette, Pédibus. L'image de marque est *Marchons vers l'école*. J'en suis la responsable. Également, je collabore au niveau de la chorale de Noël et Expo Sciences. Également je suis lauréate du prix Fondation Desjardins engagement bénévole 2013 pour le Sud-Ouest de Montréal, d'une part, pour ma contribution éducative et positive au sein de la communauté.

1110

1115

Les *Marchons vers l'école*. *Marchons vers l'école* existe depuis 2009. Les objectifs visés sont : sensibiliser les enfants à la sécurité routière et aux bienfaits de l'activité physique tout en ayant du plaisir. Actuellement, les *Marchons vers l'école* à l'Île-des-Sœurs a 16 points d'arrêt dont 9 particulièrement dans la zone de la nouvelle école. Nous effectuons 6 *Marchons*

1120

*vers l'école* en moyenne depuis 2009 et nous avons une moyenne de 300 marcheurs qui s'inscrivent.

1125 Ces activités démontrent clairement trois points : que les parents souhaitent que les enfants marchent pour aller à l'école et qu'ils sont prêts à s'impliquer dans ces activités. Et d'autre part, que les parents sont prêts à laisser leurs enfants faire seuls le trajet ou en groupe. Les enfants, je tiens à vous dire, sont joyeux et attentifs aux instructions de l'école. Les *Marchons vers l'école* sont en collaboration avec la société policière urbaine de Montréal et il y a tout un programme éducatif qui existe depuis 2009.

1130

Les *Marchons vers l'école*, nouveau cette année, nous sommes intégrés avec Vélo Québec, Vélo Québec qui est là pour nous supporter dans le programme *À vélo en ville* à Montréal. Bref, les *Marchons vers l'école* sont arrivés à dire que les parents du quartier souhaitent reconduire leurs enfants à pied et laisser marcher vers l'école. C'est depuis 2009, 1135 depuis près de quatre ans que ça existe, c'est vraiment la conclusion que nous faisons des *Marchons vers l'école*.

**M. SYLVAIN PERRAS :**

1140 Donc quand on a eu la présentation, première soirée, pour l'OCPM, on est resté assez surpris par les hypothèses qu'il y aurait 100 véhicules automobiles qui reconduiraient les enfants. Évidemment, on a pris un recul sur ce point-là, et ce qu'on a compris, c'est que présentement, il y a 160 automobiles qui reconduiraient les enfants à l'école actuelle et de ces 160 là, 100 seraient plutôt redirigés vers la nouvelle école. Ce qui fait du sens dans la mesure 1145 où les élèves qui sont dans le quartier de la nouvelle école sont les plus éloignés de l'école actuelle. Donc que 100 sur 160 présentement proviennent de cette zone-là, c'est assez logique.

1150 Ce qui est surprenant, c'est qu'on fasse l'hypothèse que ces 100-là demeurent. Et évidemment, c'est parti plus d'un point de vue d'un parent qui se dit : bien, au fond, si je suis à côté, présentement, je vais marcher avec mes enfants pour l'école, c'est près de 20 minutes



aller et retour, mais si je suis à cinq minutes de marche, bien au fond, le nombre d'enfants qui sont reconduits devrait diminuer, ce qui fait du sens.

1155           Donc à partir de là, on a commencé à regarder la zone qu'on connaît puisqu'on reste là, pour comprendre qu'est-ce que ça représente pour un parent. Donc si on part de chez nous, qui est coin Berlioz/Place du Soleil, quatre minutes de marche. Quatre minutes de marche, ça peut même être trois minutes si je prends un des sentiers, mais si je prends le sentier le plus évident, c'est quatre minutes. Donc au total huit minutes aller/retour.

1160           Et là, avec une de mes filles, on a exploré un petit peu les autres zones. On a dit si on part de Berlioz/Landreville, qui est le point B sur la carte, c'est cinq minutes parce que quand on part de ce point-là, on va traverser à travers le parc de la Fontaine. Si on part du coin fleuve ou Cours du fleuve et Berlioz, c'est également cinq, six minutes parce qu'il y a plusieurs chemins mais un des chemins, c'est via Terry-Fox, on tombe sur la piste cyclable et c'est assez rapide. En fait même, je ne suis pas allé plus loin, mais si on est un petit peu plus loin, là, on peut longer le boulevard René-Lévesque et ce n'est pas plus long. Puis si on prend la zone 1, la zone 1 est peut-être cinq à sept minutes à cause qu'il faut traverser, mais c'est quand même très proche.

1170           Présentement, quand on quitte l'île, la dernière chose qu'on veut faire, c'est prendre le boulevard de l'Île-des-Sœurs puis le boulevard René-Lévesque. C'est la dernière chose qu'on veut faire parce qu'il y a énormément de trafic le matin et ce n'est pas nécessairement à cause de l'école – l'école en ajoute – mais c'est une réalité. Il y a beaucoup de trafic, on l'a vu lors des statistiques. Ce qui est plus rapide pour sortir de l'île, c'est soit de prendre seulement Berlioz, cinq minutes, ou si on est de l'autre côté, comme dans la zone 1, c'est de prendre le chemin du Golf, c'est ce qui est le plus rapide. C'est les deux chemins qui prennent le moins de temps comme tel.

1180           Quand on regarde ça, ce qu'on se rend compte dans le fond, c'est que le site actuel est un site qui permet à facilement 80 % et plus des gens qui sont là d'aller à l'école en à peu près cinq minutes. Cinq à sept minutes, si on étire au maximum. Il y a également un arrêt d'autobus

1185 qui est collé sur l'école. Donc ça veut dire quoi? Ça veut dire que les parents qui prennent  
l'autobus vont simplement faire un aller et aller à leur autobus qui est à côté, puis c'est très  
rapide. Et la possibilité même, comme ma fille qui est en 4<sup>e</sup> année maintenant, je pourrais lui  
dire – bien, je peux avoir le plaisir de marcher à l'école avec elle mais je peux également lui  
1190 dire : « Tu peux aller à l'école toi-même toute seule » tout simplement et à ce moment-là, d'un  
point de vue délai, si je suis pressé par exemple le matin, bien au fond, c'est cinq minutes pour  
sortir de l'île, ce qui est beaucoup, beaucoup plus rapide que le 30 minutes que ça me prend  
présentement en auto – ou ma conjointe – pour aller reconduire notre enfant, reconduire, etc.,  
1195 revenir. Donc c'est beaucoup plus rapide.

Et il faut comprendre que le nouveau site, il ne rajoute pas 450 nouveaux élèves à l'île.  
Ce qu'il fait, c'est qu'il redirige ces élèves-là. Donc c'est des élèves qui vont déjà à l'école. Ce  
1195 n'est pas des nouveaux élèves, ce n'est pas des nouveaux véhicules. Donc au fond, ça serait  
logique de dire que le nombre de véhicules va diminuer.

S'il pleut et s'il neige, le réflexe normal serait de dire : « On va prendre l'auto » parce  
qu'au fond, il pleut, on ne veut pas se faire mouiller. Mais au fond, aujourd'hui, même quand on  
1200 prend l'auto, il faut quand même sortir la voiture, aller reconduire l'enfant. S'il y a une rue à  
traverser, on va se faire mouiller de toute façon. Par contre, si je décide de prendre l'auto  
quand il pleut, bien là, j'augmente mon stress puis j'augmente mon risque. Parce que là, le  
trafic est plus intense. Ça fait que ça ne me tente pas de dire : « Je vais prendre l'auto, je vais  
faire le tour complètement, je vais attendre je ne sais pas combien de temps, à quelle heure je  
1205 vais arriver au bureau. » C'est beaucoup plus simple de dire : « Je vais prendre un parapluie,  
je vais peut-être avoir quelques gouttes d'eau de toute façon mais je réduis complètement mon  
risque puis c'est très rapide. » Même chose pour la neige. Ça fait qu'au fond, quand on regarde  
le site, c'est sûr que s'il pleut une pluie très intense, peut-être qu'on va y réfléchir deux fois,  
mais de façon générale, ce qui est le plus simple et plus rapide, c'est de marcher pour aller à  
1210 l'école.

Si on regarde les considérants au fond, le premier point, on estime que les parents vont  
économiser facilement dix, quinze minutes en marchant à l'école plutôt qu'en prenant l'auto.

1215

Pourquoi? Parce qu'ils vont sortir rapidement chemin du Golf et Berlioz, cinq minutes, puis ils ont dix minutes de marche. Autrement, il faut vraiment attendre sur le même chemin, revenir sur nos pas dans la zone la plus occupée, débarquer l'enfant, stationner le véhicule, etc., et c'est ça qui est le plus risqué, c'est ça qui est le plus long. Puis évidemment, on passe par l'axe le plus occupé à l'île.

1220

On sait aussi qu'il y a une habitude puis il y a une volonté des parents de marcher. On le voit. Quand même, 300 marcheurs, c'est quand même impressionnant quand on pense que c'est fait plusieurs fois par année. Donc on sait que non seulement il y a une économie de temps mais il y a une volonté de marcher, puis un plaisir de marcher. C'est un moment de ce que j'appelle un moment de qualité. Avec son enfant, on marche le matin quelques minutes, etc.

1225

1230

Je pense ici à un organisme qui s'appelle *Bulletin Jeunes en forme Canada* qui est un organisme canadien, qui donne trois statuts qui sont assez évidents mais quand même c'est intéressant de voir que ça a été déjà identifié. La distance entre la maison et l'école est la raison la plus importante pour laquelle les enfants se rendent à l'école à pied ou à vélo. Assez logique. Le transport actif est également plus probable lorsque les parents perçoivent que de conduire leurs enfants à l'école en automobile leur fait perdre du temps et/ou est moins pratique. Ça confirme un peu le point. Finalement, utiliser le transport actif pour l'aller/retour entre la maison et l'école est l'un des moyens les plus simples d'inciter les élèves à faire de l'exercice tous les jours et à changer leur comportement.

1235

1240

En résumé donc, le site qu'on appelle le triangle est un site central qui permet un accès à l'école en cinq à sept minutes et qui, au fond, encourage les parents et les enfants à marcher, qui rend le transport automobile peu attrayant pour reconduire les enfants.

Fait intéressant, on avait initialement un premier site qui était autour de la piscine, qui est un site qui était quand même assez apprécié. Techniquement sur papier, le site du triangle est plus central malgré tout. C'est le site le plus central pour réduire la distance de marche dans l'ensemble de la zone. C'est quand même intéressant. C'est une façon, je pense, de

1245 réconcilier le site aussi par rapport à l'ancien parce qu'au fond, les gens de la zone 1 auraient  
marché un peu plus longtemps et là, il y aurait peut-être eu un incitatif pour ces gens-là peut-  
être de prendre le véhicule automobile.

1250 On en est venu à la conclusion – et c'est évidemment toujours dangereux de jouer avec  
les chiffres – mais que ces 100 véhicules-là, on pourrait les réduire à 20 et à 40. Pourquoi 20 à  
40? Parce que moi j'estime que par beau temps, il y aura peut-être 20 % qui vont continuer à  
prendre l'automobile surtout que, selon moi, quand on regarde, on a facilement 80 % des  
enfants qui sont à cinq minutes – enfin, les parents. Et peut-être par temps moins beau, il y en  
aura un peu plus, donc une moyenne peut-être de 20 à 40 véhicules.

1255 Donc en conclusion, les bénéfices du projet, ce qu'on pense, c'est qu'on va avoir une  
augmentation des parents et des élèves qui sont marcheurs; une réduction de 50 % des  
enfants reconduits à l'île, donc 60 à 80 véhicules en moins; réduction de l'émission de gaz à  
effet de serre et du trafic à l'île. Je ne pense pas que le bénéfice en termes de gaz à effet de  
1260 serre ou le trafic va être faramineux, mais je pense que c'est surtout le fait qu'il faut casser  
l'idée que ce projet-là va augmenter le trafic. En réalité, il ne peut que le diminuer.

1265 Et c'est un projet qui est vert parce qu'au fond, on réduit l'utilisation de l'automobile. Il  
faut comprendre, on n'est pas en train d'augmenter ça, ce n'est pas un risque d'augmentation,  
c'est plutôt un bénéfice de réduction. Et en même temps, au fond, les enfants et les parents  
peuvent marcher, réduction du stress parce qu'on a le temps de décompresser, réduction du  
stress parce qu'on n'a pas à s'embourber en plein milieu de la zone puis de perdre beaucoup  
de temps. Ça, ça paraît bien. Le soir, le matin, on court, c'est les lunchs, les ci, les ça, on court.  
Donc là, il y a un bénéfice de dire : bon bien, on sait que c'est cinq minutes aller/retour, c'est  
1270 fini. C'est aussi simple que ça. On a le bénéfice de le faire.

1275 Il y a plusieurs études qui démontrent entre autres que le fait d'avoir une condition  
physique – le transport actif augmente la concentration à l'école, augmente – il y a beaucoup  
de bénéfices à ça comme tel, le même organisme d'ailleurs. Donc en conclusion, le projet, le  
site comme tel à l'endroit du site offre avec l'école un projet qui est vert et santé.

**LE PRÉSIDENT :**

1280 Merci beaucoup. On nous a beaucoup parlé d'autres sites. On connaît mal l'Île-des-  
Sœurs. Est-ce que les scénarios que vous avez, par exemple, documentés avec votre fille,  
c'est-à-dire d'aller mesurer le temps qu'on mettrait par exemple pour se rendre au triangle, est-  
ce qu'on serait dans des données comparables pour les autres sites, par exemple, qui ont été  
proposés, comme le parc Archambault, le parc Levert, le chemin du Golf? C'est-à-dire qu'il y  
avait d'autres terrains qui avaient été – est-ce que de votre point de vue – vous connaissez  
1285 bien l'île – est-ce qu'on est dans des données comparables?

**M. SYLVAIN PERRAS :**

1290 Je vais commencer la réponse, je vais laisser Caroline la terminer. Personnellement,  
c'est sûr que la question, il faut faire attention parce qu'il faut voir aussi ça serait quoi la zone,  
le quartier correspond. Ça ne serait pas le même quartier évidemment. C'est sûr que le parc  
Archambault est assez isolé. Donc pour moi, je vois difficilement avoir un quartier de  
marcheurs à cinq minutes. Je ne vois pas comment comme tel. Puis quand on regarde l'île,  
puis au fond, ce n'était pas le site initial mais quand on regarde l'île, c'est assez difficile de  
1295 trouver un point aussi central où on peut retrouver 450 élèves. Même si on avait une école de 3  
ou de 4, dépendamment du format, j'aurais tendance à dire que – c'est sûr qu'on a déjà discuté  
des sites, je n'ai pas fait l'exercice de marcher avec différents sites, mais je vois mal comment  
on aurait un site aussi central. Personnellement.

1300 **Mme CAROLINE VARIN :**

Ça répond les points qui sont là. Alors on peut dire que Archambault, c'est transport  
scolaire et, d'une part, le nombre de kilométrage est beaucoup plus important que...

1305 **M. SYLVAIN PERRAS :**

L'automobile.

**Mme CAROLINE VARIN :**

1310

... automobile aussi. Alors oui, parce que le transport scolaire, il va passer à 6h30. On parle du terrain Levert. Bien, je pense que ça a été un site qui était à être évalué. On parle d'une dimension beaucoup plus longue de marche. C'est beaucoup moins central. On parle de la zone 1, c'est beaucoup plus long en termes de temps de marche. Bref, le transport actif n'est pas valorisé par ces sites.

1315

**LE PRÉSIDENT :**

Dans le contexte ou dans un horizon huit ans, huit, dix ans, on aura besoin – moi j'appelle ça une quatrième école parce qu'on a deux écoles dans un bâtiment, puis on en aurait une troisième, puis peut-être une quatrième, puis peut-être deux années – c'est-à-dire que même les sites dont on parle, Archambault, Levert, etc., sont des sites qui seraient plus éloignés pour une école de marcheurs que le triangle?

1320

**Mme CAROLINE VARIN :**

C'est, oui, pour votre répondre à question, beaucoup plus éloigné que le triangle, si on compare un versus l'autre en soi et c'est quand même un site, je pense, à étudier, à regarder. Mais il faut revenir avec la dimension de l'urgence : aujourd'hui, l'urgence, il faut répondre à une urgence qui est là aujourd'hui. C'est le site qui a été identifié.

1325

1330

**M. SYLVAIN PERRAS :**

Maintenant, juste être certain aussi que c'est un site qui a un potentiel en termes – je ne sais pas s'il y a une contamination ou autre. Ça, je ne le sais pas.

1335

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Merci beaucoup. Alors la commission va prendre dix minutes d'arrêt. Et on reprendrait à 20h40.

1340

**PAUSE – REPRISE**

**LE PRÉSIDENT :**

1345

Pendant la pause, certains citoyens ont posé la question concernant le déroulement des auditions de mémoires. Alors on vous rappelle que demain après-midi, au bureau de l'Office de consultation publique nous tiendrons une séance d'audition des mémoires, ainsi que demain soir ici à 19h. Donc jeudi soir à 19h. Et la semaine prochaine, mardi soir et mercredi soir ici également. Lundi et mardi. - Je voulais voir si vous étiez attentifs. Je pourrais mériter quelques applaudissements.

1350

J'appellerais maintenant monsieur Jack Kugelmass, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur! Vous êtes déjà là.

1355

**M. JACK KUGELMASS :**

Je suis déjà là.

**LE PRÉSIDENT :**

1360

Bonsoir!

**M. JACK KUGELMASS :**

1365

Bonsoir! Bonjour, Monsieur le président, madame la commissaire et monsieur Jean Caouette aussi commissaire, à tous les citoyens ici qui sont venus, je vous accueille. Le titre de mon exposé, c'est un peu technique mais c'est *Pour une deuxième école primaire à l'Île-des-Sœurs* et c'est moi-même qui le présente évidemment.

1370 Je vais essayer un peu de résumer ma pensée, puis après, je vais aller plus en détail  
dans un deuxième temps. La construction d'une nouvelle école primaire à l'Île-des-Sœurs est  
essentielle, personne ne conteste ce fait. Toutefois, l'emplacement proposé par  
l'arrondissement soit le parc de la Fontaine est inacceptable car nous considérons que le parc  
1375 aménagé ne devrait pas servir de réserve foncière. Les citoyens de l'Île-des-Sœurs se sont  
déjà exprimés massivement contre le projet d'envahir le parc à l'automne 2011.  
Malheureusement, l'arrondissement est revenu à la charge, cette fois-ci dans une autre partie  
du parc qui s'appelle le triangle.

1380 Maintenant, pour les besoins scolaires, ça indique qu'une école de taille moyenne, une  
3/18 ne suffira pas à la tâche d'ici quelques années. D'ailleurs, le projet présenté minimise  
énormément les besoins en matière de stationnement, de cour d'école et des zones d'accès.  
On s'entend pour dire qu'une école 3/18 prend normalement 10 000 mètres carrés et le projet  
dans le triangle, c'est 6 200 mètres carrés.

1385 Donc c'est clair que même si une école 3/18 était construite, cette version est  
nettement trop petite. Donc un agrandissement est inévitable et se ferait aux dépens du parc  
aménagé comme en témoigne la destruction progressive du parc Elgar à la faveur de trois  
agrandissements de l'école primaire actuelle, trois agrandissements majeurs et trois  
agrandissements mineurs.

1390 Présentement, l'école Elgar a 900 élèves. Donc d'après moi, 200 en trop, et dès que  
l'école 3/18 sera construite, il y aura, selon les estimés de la commission scolaire, 364 élèves.  
Donc c'est clair qu'à moyen terme, même une école de taille standard, c'est-à-dire 10 000  
mètres carrés, elle ne suffira pas à la tâche d'ici trois ou quatre ans, donc à moyen terme.

1395 Donc évidemment, on cherchait un site alternatif. On a travaillé très fort au sein de la  
Commission Gautrin et on a déterré trois sites alternatifs de taille supérieure à l'endroit, au  
triangle, soit le chemin du Golf avec 1 million de pieds carrés, la rue Levert avec 85 000 pieds



1400

carrés et le lot Archambault qui est 17 240 mètres carrés, donc presque trois fois la taille du triangle. Dans le présent mémoire, nous nous concentrons sur ce dernier.

1405

Lors d'un travail pour le comité Gautrin, j'ai réalisé une étude de phase 1 qui présentait les résultats de caractérisations en biogaz, soit le méthane, effectués par des firmes spécialisées. En colligeant les résultats, nous constatons qu'il existe des zones conformes et des zones contaminées au sein du même lot. Donc quand quelqu'un prétend que le lot Archambault est contaminé, il passe à côté de la vraie question. C'est-à-dire y a-t-il des zones non contaminées au sein du lot Archambault? Et c'est ça que j'essaie d'adresser dans ce mémoire.

1410

Or, seul le bâtiment a besoin d'une zone conforme pour le biogaz et son empreinte au sol ne représente que 13 % de la superficie du lot, après nos recherches. La zone conforme se situe au centre du lot en avant vers le nord. Il faudrait donc caractériser en priorité cette zone pour confirmer la possibilité d'ériger l'école dans le lot Archambault. Une opération cadastrale créerait un lot sain, tout à fait sain, conforme en biogaz, susceptible d'obtenir les autorisations auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

1415

1420

Quand on regarde le secteur du lot Archambault, on voit que c'est une zone assez bucolique. C'est près du centre et de l'ouest; c'est à peu près à moins d'un kilomètre du parc Elgar et la largeur de l'Île-des-Sœurs, d'après ce que j'ai regardé, c'est autour de 800 mètres. Donc pour les marcheurs, c'est absolument accessible pour certaines zones.

1425

Si on regarde l'étude d'Inspec-Sol – j'ai regardé cinq ou six études d'ingénieurs-conseils, parce que le secteur d'Archambault a été caractérisé de près et de loin à plusieurs reprises – cette étude, on voit, il y a encore des piézomètres qui sont encore existants. Ça serait assez simple sans faire d'autres forages – on va passer les détails sur le plan mais il y a des BH-4, des BH-5 sur cette carte-là qui indiquent un taux de méthane absolument conforme.

À droite, on voit que le lot est divisé en deux parties, à droite, ce projet c'est maintenant appartient en ce moment avec le projet de Maisons du Lac et le taux de méthane varie entre 0

1430 et 0,1 %. Et ce lot-là a été créé en vertu d'une opération cadastrale qui a séparé l'ancien lot en deux secteurs. Ce qui reste à gauche ici, c'est le lot Archambault présentement.

1435 Si on regarde de plus près le tableau – je pense que vous ne le voyez pas tellement bien – mais le taux de méthane pour BH-4 et 5 est autour de BH-4, c'est exprimé en unités LEL – Lower Explosive Limit ou limite inférieure d'explosivité – qui est 5 % pour le méthane, donc 17 %, le percentile 0,85 % donc nettement moins que 5 % pour le BH-4. Et le BH-5, c'est 0 %. Et on voit que le taux d'oxygène est assez élevé. Ceci explique cela. Quand le taux de méthane est bas, le taux d'oxygène est haut. Aussi, on voit que d'autres... donc c'est ça, il n'y a pas d'autres résultats pour le méthane dans le secteur. Mais je ne conteste nullement qu'il y a  
1440 des zones contaminées, on va voir un peu plus loin.

1445 Donc l'étude de phase 1 que j'ai présentée publiquement pour l'arrondissement et les citoyens en février 2012 en vertu de ma participation au comité Gautrin, un tel comité qui cherchait des sites alternatifs qui excluaient le parc de la Fontaine à cause de notre victoire au référendum, on voit que BH-2 est contaminé. On n'a pas le pourcentage mais je vous dis BH-3 aussi est assez élevé, PC-3 aussi est contaminé mais dans le centre du lot. BH-4 et BH-5 sont tout à fait acceptables. BH-1 qui est en dehors du lot est acceptable.

1450 Donc si j'avais à cibler une zone, si je cherchais vraiment une école au lot Archambault, une zone saine, je chercherais autour de BH-4, BH-5 en allant de BH-1. Chaque carré représente une zone conforme par le ministère de l'Environnement, c'est-à-dire, une zone même archiconforme parce qu'on parle d'un territoire de 25 mètres par 25 mètres dans lequel au centre il y a un piézomètre qui sont les biogaz. Il s'agit d'avoir quatre zones où le taux de méthane est en bas de 5 %, et vous avez quatre forages qui sont contigus et vous avez  
1455 votre école de 2 200 mètres carrés qui est trois étages, ce que ça prend pour l'école 4/24 et pas 3/18, on a encore plus grand que les besoins, qui pourrait adresser les besoins à moyen et long terme pour l'Île-des-Sœurs.

1460 Donc cette étude de phase 1 regroupait trois études : Sanexen 2002; Proment entre 2006 et 2011; et Inspec-Sol 99. Si on regarde un peu plus loin, l'arrondissement de Verdun a

effectué une étude de caractérisation. Au lieu d'aller dans la zone ciblée, c'est-à-dire au milieu du lot Archambault en allant vers le nord, ils ont pris une zone qui était 14,4 fois trop grande, ils sont allés chercher dans les zones de contamination connue par d'autres études, par cinq ou six études, c'est-à-dire le terrain de soccer en face et le jardin communautaire.

1465

Je ne peux pas m'expliquer pourquoi ils ont fait ça sinon pour démontrer qu'il y a de la contamination. C'est comme démontrer que les abeilles volent et piquent parce que tout le monde s'entend pour dire qu'il y a de la contamination dans le terrain de soccer et ça n'empêche strictement rien parce que les enfants peuvent jouer et ce n'est pas un bâtiment où les gaz sont contenus.

1470

Donc si on parle des quatre composantes de l'école, il y a la cour d'école, le bâtiment, les zones d'accès. C'est sûrement un bâtiment qui a besoin d'être sur une zone non contaminée et les autres secteurs peuvent être contaminés et on peut très facilement construire un stationnement, une zone d'accès ou une cour d'école. C'est pour ça que je parle d'une zone de 2 200 mètres carrés contiguë sur 17 240, donc 13 % du lot Archambault. S'il s'avère que 13 % du lot Archambault n'est pas contaminé, vous avez une école 4/24 qui desservira la population.

1475

Donc je comprends mal pourquoi on s'acharne à s'attaquer à un parc aménagé, qui est un acquis pour toute la population, y compris les enfants, quand il existe un autre territoire qui est tout à fait prometteur. Je reconnais qu'il y a trois groupes à l'Île-des-Sœurs qui cherchent, qui ont des intérêts, c'est-à-dire les parents qui cherchent une école, c'est bien évident; les amateurs de plein air, de zone verte, de bonheur et de paix en ville; ceux qui défendent le parc, eux aussi ont leur intérêt; et les promoteurs immobiliers qui eux aussi ont leur intérêt.

1480

1485

En divisant la population, en mettant l'école dans le parc, on télescope deux besoins et on libère le lot Archambault par exemple pour un futur développement immobilier. Je pense que tel est le vrai enjeu et ce n'est pas un enjeu d'école ni un enjeu d'espace vert mais un enjeu de développement immobilier.

1490

1495

Le fait qu'il y ait de la contamination évidente sur le lot Archambault obligerait le promoteur de faire une opération cadastrale. C'est-à-dire qu'on va déterminer la zone saine, on va découper cette zone saine, on va l'enlever du lot et créer un nouveau lot, un troisième lot. Auparavant, il y avait un seul lot. Avec Proment et les Maisons du Lac, il est devenu deux lots.

1500

Moi je propose de créer un troisième lot. Ce troisième lot-là permettrait une opération cadastrale, permettrait l'octroi d'un certificat d'autorisation en vertu de l'article 65 parce que c'est à proximité d'un ancien site d'enfouissement où est situé le terrain de soccer. Et il y a des précédents à travers l'Île-des-Sœurs sur la terre ferme au Technoparc, plus les Maisons du Lac. Tout était à proximité des biogaz, des zones de biogaz, et pourtant, ils se sont construits. Un n'empêche pas l'autre.

1505

J'arrive à ma conclusion. Malgré de nombreux efforts pour convaincre l'arrondissement de quelques zones ciblées, ce dernier a foré partout ailleurs dans le but évident de mystifier la population. Pour conserver nos précieux espaces verts et pour implanter rapidement une deuxième école à l'Île-des-Sœurs, nous demandons à l'OCPM de suspendre ses délibérations jusqu'à ce que l'arrondissement dépose une étude de caractérisation ciblée du lot Archambault. Merci.

1510

**LE PRÉSIDENT :**

1515

Merci, Monsieur Kugelmass. Si vous voulez reprendre place, on pourrait avoir des questions à vous poser.

**M. JACK KUGELMASS :**

Excusez-moi.

1520

**M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

En termes de méthodologie, vous dites que vous vous êtes concentré sur le site Archambault.

**M. JACK KUGELMASS :**

1525

Oui.

**M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

1530

Est-ce qu'il y a d'autres – vos collègues vont venir ou ont fait des études similaires par rapport aux deux autres sites potentiels identifiés?

**M. JACK KUGELMASS :**

1535

Je ne suis pas sûr de ça, non. Possiblement, mais je ne suis pas sûr.

**M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

1540

Mais comme représentant de ce parti...

**M. JACK KUGELMASS :**

1545

Non. D'après moi, il n'y a personne d'autre de Projet Montréal qui va présenter une étude ciblée sur les deux autres sites alternatifs qu'on a identifiés.

**M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

Mais à votre connaissance, est-ce qu'elles ont été faites ces deux autres études-là?

1550

**M. JACK KUGELMASS :**

Je sais qu'au sein du comité Gautrin, nous avons rencontré des propriétaires des terrains du chemin du Golf et de la rue Levert. J'ai une certaine connaissance de ces sites-là, je

1555

peux vous en parler un peu, mais chacun a pris – dans un cas, c'était les parents, un représentant des parents avec je pense un représentant de monsieur Gautrin, je ne me souviens pas exactement qui a fait quoi, mais oui, on a regardé les deux autres sites, oui, en détail. Pas en détail environnemental.

1560

D'ailleurs, le parc de la Fontaine n'a pas été caractérisé pour le biogaz. À l'heure qu'on se parle, il n'y a personne, à ce que je sache, qui sait si c'est contaminé ou non en biogaz. C'est pareil pour Archambault. Moi ici, je ne vous dis pas qu'il y a une zone qui est absolument exempte de biogaz ou non. Je prétends que c'est fort possible mais sûrement une étude de caractérisation ciblée pourrait confirmer la tendance pour laquelle je pense que c'est très prometteur.

1565

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Merci beaucoup de votre présentation. Moi, j'aurais peut-être deux questions. Une première...

1570

**M. JACK KUGELMASS :**

Vous avez le droit à deux questions, ça va.

1575

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Oui, seulement deux. Je suis modeste. La première concerne entre autres le choix que vous proposez du site Archambault et la question du transport.

1580 **M. JACK KUGELMASS :**

Oui.

1585 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Vous étiez ici tout à l'heure, je pense qu'il y a d'autres personnes qui résident à l'Île-des-Sœurs qui ont mis en valeur l'importance de la marche versus le transport par automobile ou encore le transport en commun. Comment est-ce que vous pourriez concilier cette préoccupation de transport actif quand on sait entre autres que là où l'immobilier se retrouve, où les gens résident, et le parc Archambault, il y a pour ce que je vois le transport à pied, il y a une forêt ou en tout cas, il y a une zone qu'il faut traverser. Qu'est-ce que vous proposeriez?

1590

**M. JACK KUGELMASS :**

1595 Ce n'est pas mon domaine de spécialisation, puis quand je regarde sur les cartes, souvent je me perds mais j'essaie de répondre le plus sérieusement possible. Je sais qu'entre le parc Elgar présentement où il y a 900 élèves et le lot Archambault, il y a la forêt Domaine Saint-Paul, il y a des pistes, donc ça serait tout à fait favorable pour la marche. L'excédent des gens qui restent dans ce secteur-là peuvent facilement traverser le Domaine Saint-Paul qui est juste à côté du lot Archambault. Donc il y aura toujours une partie de la marche qui pourra se faire à travers le Domaine Saint-Paul. Je sais qu'il y a un nouveau secteur au chemin du Golf où il y a, je pense, alentour de six ou sept tours locatives, où on préconise qu'il y aura beaucoup d'enfants, donc c'est quand même dans la même zone du lot Archambault.

1600

1605 L'île n'est pas si grande que ça. Je pense que 0,8 kilomètre, 800 mètres, ça touche plusieurs secteurs habités. Il y a les Maisons du Lac qui se construisent, il y a le Club Marin. Ce n'est pas abandonné. C'est un endroit bucolique, c'est facile d'y aller, d'aller en vélo, d'aller à pied, d'aller en voiture stationner. Je ne pense pas que ce soit un vrai problème. Je pense que c'est un faux problème honnêtement pour l'histoire de marche ou non.

1610

Moi, j'ai déjà vu que 60 % des parents amènent les enfants en voiture. Moi, j'ai marché un mille et demi dans le temps quand j'allais à l'école primaire. Je ne vois pas ici que c'est vraiment un terrible problème d'aller à pied à cette école-là à cet endroit-là.

1615 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Merci. Ma deuxième question porte sur la mainlevée qui existerait sur le parc Archambault.

1620 **M. JACK KUGELMASS :**

Oui.

1625 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Qu'est-ce que vous en faites de ça?

**M. JACK KUGELMASS :**

1630 Je pense que c'est une véritable contrainte. À l'origine, si j'ai bien compris, l'endroit a été donné comme parc.

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

1635 Oui.

**M. JACK KUGELMASS :**

1640 Et si ce n'est pas, je pense que ça peut être un parc-école. Ça peut être peut-être une possibilité. Je pense que la société Ménard Allard ou Westcliff, ils ont d'autre volonté aussi de construire ailleurs à l'Île-des-Sœurs. Je pense que ça peut être sujet à négociations. Ça se



1645 peut qu'ils vont probablement exiger une compensation. Je pense que ça serait possible et ça ne serait pas à un prix d'après moi qui serait impossible à répondre parce qu'ils ont des droits, puis je pense qu'ils ont le droit d'être compensés aussi. Mais ça ne serait pas impossible de satisfaire financièrement.

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

1650 Ça répond. Merci.

**M. JACK KUGELMASS :**

Mais c'est un véritable enjeu, absolument, oui.

1655 **M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

1660 Mais est-ce que la question justement de négociations pour lever ou modifier cette mainlevée-là ou les travaux de décontamination en partie ne sont pas quelque chose qui risquerait d'handicaper le court terme? - Je vais reposer ma question dans une optique plus large finalement. On parle encore, mon président a parlé mettons d'une troisième ou quatrième école éventuellement. Est-ce qu'il y a des choix de site en termes de court terme et de moyen terme qui devraient s'ajuster en tenant compte un peu de la disponibilité ou des délais qui vont être nécessaires pour la mise en place ou le ficelage des projets?

1665 **M. JACK KUGELMASS :**

1670 Je trouve que c'est une excellente question. Je ne voulais pas nécessairement aborder cette question-là mais vous m'obligez, donc je suis heureux d'y répondre. Comme j'ai toujours dit à ma fille : « Allez lentement, je suis pressé. » Et ici, on gaspille quasiment deux ans maintenant parce qu'on a fait un mauvais choix. On s'obstine dans un deuxième mauvais choix qui ressemble au premier mauvais choix. Une fois qu'on trouve le bon endroit, je pense qu'on peut avec – il va y avoir un certain temps à prendre pour caractériser, pour enlever la

1675 mainlevée, on peut faire ça parallèlement, mais je pense qu'on a un endroit qui peut répondre aux besoins vraiment à moyen et à long terme. On peut avoir une école 4/24, alors on n'aura pas besoin de recommencer le même psychodrame dans deux ans ou trois ans quand une école 3/18 dans le triangle qui sera, dès son ouverture, trop exigüe et va nécessiter une autre expansion aux dépens du parc.

1680 Je pense que c'est comme ça que la commission scolaire a progressé dans le passé. C'est comme une espèce de cheval de Troie. Ils ont commencé à être petit dans Elgar, ils ont agrandi plusieurs fois, sous toujours le prétexte qu'ils étaient pressés. À chaque année peut-être ça augmente. Juste à prendre monsieur Sylvain, il avait parlé très scientifiquement il y a deux trois semaines. Je pense que ça augmente à peu près de 60 élèves par année. Je comprends deux ans que ça prend, mais dans un an et demi, on aurait une très belle école 4/24 sur le lot Archambault.

1685 **M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

1690 Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Monsieur.

1695 **M. JACK KUGELMASS :**

Merci.

1700 **LE PRÉSIDENT :**

J'appellerais monsieur Felix Gertzvolf, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur!

**M. FELIX GERTZVOLF :**

1705

Bonsoir! Bonsoir tout le monde! Je m'excuse, je n'ai pas présenté la bonne présentation. Je veux juste parler de mes petits commentaires sur le projet. Donc je voudrais donner quelques petits commentaires sur la question de circulation. Moi, j'habite sur la rue de Gaspé et je vois chaque matin toutes ces voitures qui viennent amener les enfants à l'école. Donc j'imagine comme c'était dit, ça serait peut-être une centaine, au moins une centaine de voitures qui vont faire la même chose pour cette école.

1710

1715

Enfin, je veux dire que je n'ai aucun argument contre la construction de l'école parce que je pense que c'est assez raisonnable, c'est juste que je voudrais que tous les problèmes soient considérés dans le projet, que ça ne crée pas des problèmes pour d'autres.

1720

Donc premièrement, je voudrais dire qu'à mon avis, le boulevard Île-des-Sœurs, c'est le chemin principal pour sortir de l'île. Comme monsieur a dit tout à l'heure, il y a d'autres comme la rue – comment il s'appelle – le chemin du Golf et l'autre, la rue Berlioz mais à mon avis, ce sont des rues plus locales. Comme la sortie principale, comme le chemin principal pour sortir de l'île, c'est le boulevard Île-des-Sœurs et je suis quand même d'accord que c'est plus vite, c'est peut-être plus court de prendre la rue Berlioz mais ce n'est pas plus vite. Et pour les gens qui habitent à la pointe sud, au sud de l'île, ce n'est pas la même option pour prendre le chemin du Golf. Donc le boulevard Île-des-Sœurs, c'est vraiment la rue principale.

1725

1730

Et donc moi je prévois trois zones, je vois trois zones qui pourraient poser des problèmes. La première zone, c'est au début du boulevard... c'est le virage du boulevard Marguerite-Bourgeoys vers Île-des-Sœurs, c'est un virage à gauche. Donc normalement, j'imagine que tous les gens qui arrivent à l'école, ils vont faire une file d'attente à leur droite du boulevard Île-des-Sœurs, donc ça veut dire que les gens qui vont juste passer, qui veulent juste sortir de l'Île-des-Sœurs, ils vont prendre la voie à gauche. Et pour les gens qui veulent tourner du boulevard Marguerite-Bourgeoys vers l'Île-des-Sœurs, ça va être toujours un problème. Donc cette zone-là, les gens vont être toujours bloqués. Donc ça, c'est la première zone que je peux voir.

1735 La deuxième zone, c'est évidemment l'entrée, à la hauteur de rentrée vers l'école et  
c'est peut-être une centaine – je ne sais pas si une centaine de voitures c'est beaucoup ou pas  
mais j'imagine que tous ces gens vont arriver à peu près en même temps, donc vers, je ne  
sais pas, 8 ou 8h30. Évidemment qu'ils vont faire une file d'attente et ce n'est pas impossible  
qu'il se trouve certaines gens qui vont être impatientes et qui vont essayer de contourner la file  
1740 d'attente par la voie de gauche pour rentrer à l'école disons vers la rentrée.

Ça ne prend pas beaucoup de voitures pour créer un embouteillage parce que même  
si c'est une seule voiture, cette voiture va bloquer la voie à gauche et tout le boulevard Île-des-  
Sœurs va être bloqué. Donc j'imagine que même si le projet se réalise, peut-être il faudra  
1745 mettre un policier pour quelques journées pour, disons, étudier les gens, pour faire comme  
pour se comporter comme il faut mais, par contre, ce n'est pas possible de garder le policier  
tout le temps. Donc je pense qu'il faut prévoir des mesures plus – comment je peux dire – qui  
vont fonctionner tout le temps. Et j'ai quelques suggestions pour ça à la fin.

1750 La troisième zone que je prévois, c'est le stationnement qui est prévu sur le boulevard  
René-Lévesque, donc tout de suite après le rond-point. Là-bas, je pense que ça va être le  
même problème. Donc si jamais quelqu'un qui arrive, qui veut stationner, il n'y a pas de place,  
s'il attend que la place se libère, il va toujours bloquer le boulevard. Et ici, je pense c'est le  
problème le plus important parce que si quelqu'un bloque le boulevard René-Lévesque, ça va  
1755 avoir tout de suite un impact sur le rond-point, parce que ça ne prend pas beaucoup de  
voitures pour bloquer tout le rond-point. Et dans ce cas-là, toute la circulation va être bloquée.  
Même pas seulement à côté de l'école mais même vers l'autre côté.

Et juste pour dire ce que je pense qu'il faut faire, c'est juste une suggestion, donc je  
1760 pense que le stationnement sur la rue René-Lévesque, c'est juste une erreur. À mon avis, il ne  
faut pas le faire. Donc si le projet veut utiliser cette place-là, il faut peut-être déplacer tout le  
projet. Donc il faut supprimer – il faut déplacer la piste cyclable comme tout déplacer vers,  
disons, c'est quoi, le nord? Oui, direction nord, pour libérer la place pour le stationnement de  
l'autre côté.

1765

1770 Pour les deux premières zones que j'ai mentionnées, je pense qu'il faut ajouter une troisième voie sur le boulevard Île-des-Sœurs. Je ne dis pas qu'il faut ajouter tout le long du boulevard parce que ça va être peut-être trop coûteux et ça ne vaut pas la peine mais quand même, juste pour laisser les gens comme les voitures rentrer sur le boulevard Marguerite-Bourgeois et peut-être pour contourner si jamais quelqu'un arrive vers la rentrée ici, s'il bloque la voie, au moins pour contourner cette voiture pour être capable de passer plus loin. Donc ce sont mes commentaires. Merci.

1775 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Monsieur.

**M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

1780 Depuis combien de temps demeurez-vous sur la rue de Gaspé?

**M. FELIX GERTZVOLF :**

1785 Depuis 2005. Et je pense c'est surtout les dernières années que le nombre de voitures a augmenté. O.K., je ne peux pas dire, je n'ai pas noté ça disons sur la rue de Gaspé vers l'école parce que mon horaire a changé, donc je n'ai pas vu, je ne suis pas parti tout le temps à la même heure mais j'ai noté que disons si un matin, on veut sortir de l'Île-des-Sœurs et disons si je prends ma voiture, juste avant l'intersection du boulevard Île-des-Sœurs avec la rue Berlioz, maintenant ça prend dix, quinze minutes. Avant, j'ai jamais vu ça avant. Donc c'est je  
1790 pense depuis peut-être deux ans, à cause de toutes les constructions au sud. C'est devenu comme un problème.

**LE PRÉSIDENT :**

1795 On connaît mal l'Île-des-Sœurs. Avec tout le développement qui se prépare dans la pointe sud, est-ce qu'au plan de la circulation, vous savez s'il y a eu des pressions justement

pour éviter dans le futur, par exemple, les congestions ou ces choses-là? Ou diminuer les incidences?

1800 **M. FELIX GERTZVOLF :**

Je ne sais pas. Non, je ne connais pas cette partie de l'île mais j'imagine que si quelqu'un qui habite la pointe sud veut amener ses enfants, surtout reconduire ses enfants à cette école-là, ça va être un problème, ça va être quand même un problème parce que peut-être cette personne devra passer tout le boulevard Île-des-Sœurs vers le boulevard Marguerite-Bourgeois, après faire comme un U turn et après, retourner. Mais j'imagine que dans ce cas-là, cette partie comme le virage à gauche du boulevard Marguerite-Bourgeois vers Île-des-Sœurs, ça va créer un problème quand même. Donc si, disons, c'est je ne sais pas, un tiers de ces voitures arrive de la pointe nord, ça va être quand même un problème.

1810

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Monsieur.

1815 **M. FELIX GERTZVOLF :**

Merci à vous.

**LE PRÉSIDENT :**

1820

J'appellerais monsieur Jean Sansoucy, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur!

**M. JEAN SANSOUCY :**

1825

Bonjour, Madame la commissaire! Bonjour, Monsieur le président! Bonjour, Monsieur Caouette! Je m'appelle Jean Sansoucy et je suis heureux de venir présenter le mémoire pour le projet de construction d'une école primaire à l'Île-des-Sœurs.

1830 Alors je commence avec qui je suis. Je suis conseiller financier, avocat de formation et détenteur d'un MBA. Je connais les enfants pour en avoir eu deux et pour avoir enseigné à des adolescents au niveau cégep. J'habite l'Île-des-Sœurs depuis treize ans.

1835 Mon intérêt à ce projet. J'ai choisi de venir m'installer à l'Île-des-Sœurs pour sa proximité de Montréal, pour son allure champêtre et décontractée et pour l'ambiance créée par la présence d'un parc aménagé de grandeur intéressante et où on peut s'y promener avec  
1840 aisance et plaisir, seul ou avec d'autres. Je faisais et je fais encore des plans d'aménagement pour le rendre encore plus convivial car son emplacement fait en sorte qu'il s'adresse à toute la population de l'Île-des-Sœurs. Vous vous imaginez une fontaine avec bassin comme ça pourrait encore plus agrémenter le parc! En réalité, c'est le seul endroit de l'île qui regroupe tous les ingrédients propres à un parc. Si ce parc était mieux connu, tous les gens de l'île s'y retrouveraient et s'y rassembleraient.

1845 Soudainement et sans crier gare, il est question de déposséder les habitants de l'Île-des-Sœurs de ce joyau. Le triangle et le parc forment un tout et donnent à l'île son allure champêtre. Ils sont le diamant de l'île. Du premier carrefour situé à l'entrée de l'île au deuxième carrefour, la perspective de l'île s'ouvre et laisse voir l'ampleur de l'endroit verdoyant et bucolique. Avec un bâtiment, qu'il soit en brique, en verre, en bois ou en aluminium dans le triangle, la vue serait bloquée. Ce manque de voir au loin l'étendue du parc serait l'équivalent d'un crapaud dans un diamant. À cela s'ajoute un élément important. Le triangle et le parc sont situés à l'entrée de la partie résidentielle de l'île.

1850 L'histoire de l'école primaire à l'Île-des-Sœurs. En 1985, la première école primaire est construite dans le parc Elgar, faute d'avoir prévu un terrain à cet effet, ailleurs que dans le parc. Il s'ensuit des agrandissements dans le même par cet, pour la même raison, par faute d'avoir prévu un terrain à cet effet, ailleurs que dans le parc. Maintenant, il n'y a plus de parc  
1855 Elgar, sauf le nom. Le terrain est maintenant occupé en quasi-totalité par une école, sa cour, un stationnement attenant à l'école et un centre communautaire.

1860 Voici le déroulement des faits. Depuis 1985, année de construction de la première école, trois agrandissements ont été effectués, en 1993, 2002 et 2008. Les deux derniers agrandissements en 2002 et en 2008 ont été réalisés par l'équipe du conseil d'arrondissement de Verdun actuellement en place. Malgré ces agrandissements, le problème de l'école primaire demeure aigu. Il faut prévoir un nouvel emplacement pour une autre école.

1865 En juin 2005, toujours sous le même conseil d'arrondissement de Verdun, un Plan d'urbanisme de Montréal, arrondissement de Verdun, est approuvé et, Oh surprise, aucun terrain sur l'île n'est indiqué pour une école primaire additionnelle. En février 2011, le Plan d'urbanisme de Montréal, arrondissement de Verdun est révisé, toujours sous la supervision du même conseil d'arrondissement de Verdun. Encore une fois, aucun terrain n'est indiqué pour une école primaire additionnelle.

1870 En avril 2011, l'arrondissement annonce un changement de zonage du parc de la Fontaine pour en faire don à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys aux fins d'y construire une deuxième école primaire. Il s'ensuit une levée de boucliers de résidents de l'île contigus au parc. Un registre pour une demande de référendum est signé par 747 résidents, soit trois fois ce qui est requis pour réclamer la tenue d'un référendum.

1880 Face à cette résistance surprise, les élus, incluant le maire de l'arrondissement, crient haut et fort que les opposants n'aiment pas les enfants et souffrent du syndrome « Pas-dans-ma-cour ». Les résidents ont raison de s'insurger. L'attitude des dirigeants de l'arrondissement est odieuse. Sont-ils irresponsables au point de ne jamais avoir prévu de terrain pour une deuxième école et une troisième? Ou sont-ils sous l'influence de puissances occultes dont ils ne peuvent se défaire?

1885 Opinion. L'arrondissement et les parcs. Dans le Plan d'urbanisme de Montréal, arrondissement de Verdun, adopté en juin 2005 et révisé en février 2011, l'arrondissement de Verdun s'est fixé des objectifs dont certains traitent des parcs et en particulier l'objectif 5 : « Améliorer et mettre en valeur ce qui confère au quartier de l'Île-des-Sœurs son caractère champêtre ». Et plus particulièrement au sous-paragraphe 5.2 : « Planifier et aménager les



1890

*espaces verts, les parcs et les voies de promenade au fur et à mesure que les développements se concrétisent. »*

1895

À l'objectif 9 : « *Accroître le réseau de parcs de voisinage de façon à suppléer la revitalisation des secteurs plus anciens et à stimuler leur développement résidentiel.* » Avec en sous-paragraphes 9.3 et 9.4. « 9.3 : *Poursuivre l'application des programmes annuels d'amélioration des parcs, de réaménagement des parcs anciens et de création de nouveaux parcs.* 9.4 : *Poursuivre l'acquisition de terrains à des fins de parc dans les aires en développement ainsi que dans les secteurs moins bien desservis à cet égard. En conformité avec le sous-paragraphe 5.2, le parc de la Fontaine a été planifié et aménagé dans la foulée du développement de son environnement.* » C'est ce qui était à la page précédente. Quant au

1900

sous-paragraphe 9.4 : « *Aucune partie du parc ne peut être cédée...* ». Excusez-moi, j'ai le 5.2 : « *Le parc de la Fontaine a été planifié et aménagé dans la foulée du développement de son environnement et ne peut donc être cédé.* » Quant au sous-paragraphe 9.4 : « *Aucune partie du parc ne peut être cédée.* » Le sous-paragraphe 9.4 dit qu'il faut poursuivre l'acquisition de terrains à des fins de parc. Nulle part, il est dit qu'il est possible de réduire le portefeuille des parcs en particulier si l'effet est de rendre un secteur moins bien desservi.

1905

1910

Deuxième élément. La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et le parc. La commission scolaire a une responsabilité – ça, c'est Valeurs et Mission de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et à cet endroit-là, on parle justement que la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a une responsabilité non seulement auprès des élèves mais aussi auprès de la communauté, femmes enceintes, bambins, enfants, adolescents, parents, adultes, grands-parents, aînés, invalides, convalescents, sportifs et j'en oublie, partout où elle implante une nouvelle école, elle a cette responsabilité-là, non seulement aux enfants, aux élèves, mais également à toute cette panoplie de personnes que je viens de nommer.

1915

Un terrain occupé par une école primaire durant les heures de classe devient un espace vacant le reste du temps de l'année et prive la communauté de ses bienfaits. La commission scolaire prône dans l'un de ses engagements Mission et Valeurs, l'approche éthique. Or, dans ses représentations faites aux séances d'information les 17 et 18 juin 2013,

1920 la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a insisté, sans aucune intention de se dérober, pour dire qu'elle utiliserait une partie du parc de la Fontaine comme cour d'école. Ceci serait une usurpation sur les droits des citoyens de l'Île-des-Sœurs. Quelle belle règle de conduite à inculquer à nos enfants!

1925 Préoccupations. Il est regrettable de voir l'arrondissement de Verdun se faire malmener comme il l'est. Mais il s'attire les foudres de la communauté de l'île parce que, il n'a aucune transparence. Il prétend avoir un plan d'action alors qu'il modifie les zonages sans scrupules. Il a fait défaut dans son plan d'aménagement entré en vigueur le 6 mars 2012 d'affecter les endroits où seraient aménagées les écoles primaires et l'école secondaire 1<sup>er</sup> cycle.

1930 Il a dévoilé à l'improviste le projet de deuxième école primaire dans le parc de la Fontaine, ce qui a été refusé par les résidents contigus au parc. À la question posée : « Où sera implantée la troisième école primaire prévue pour plus ou moins 2020? » La réponse : « Ça sera à l'autre conseil d'arrondissement d'en décider. »

1935 Il refuse d'effectuer les travaux de caractérisation du sol du lot connu sous le nom de lot Archambault aux endroits indiqués par des citoyens soucieux de connaître les possibilités d'y construire une école primaire saine et sans danger pour les enfants.

1940 Il insiste sur l'urgence du projet de deuxième école primaire dans le triangle. De plus, i met tout son pouvoir et toute son énergie pour que le projet soit adopté avant les prochaines élections municipales de novembre prochain. Pourquoi cette urgence? Y aurait-il anguille sous roche?

1945 Suggestions et commentaires. Cet empressement à vouloir faire adopter ce projet me laisse perplexe. Ce projet est mal ficelé. De plus, rien n'est finalisé. Tout est à négocier. Ce projet rencontre des difficultés légales importantes. Pourquoi engager la responsabilité d'un autre conseil d'arrondissement? Pourquoi se précipiter dans un projet qui aura des conséquences majeures sur la communauté et qui va affecter cette dernière pendant plusieurs décennies?

1950

1955 En conclusion, je suggère à l'OCPM de recommander, 1 : l'abandon du projet de construction de l'école primaire dans le triangle; et 2 : la formation d'un comité indépendant pour identifier sur l'Île-des-Sœurs un endroit approprié pour les besoins présents et futurs de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

1960 Si vous permettez, avant de clore ma présentation, j'aimerais vous présenter quelques images qui supportent ma présentation. Voilà. Vous voyez ici, ça c'est la présentation qu'on appelle, vous voyez dans le coin à gauche en bas, c'est marqué : *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises*. Et ça c'est un plan entré en vigueur, Annexe B au Règlement de zonage, entré en vigueur le 6 mars 2012. Et vous voyez, c'est astucieux parce qu'on croirait que c'est un grand, grand parc. C'est ouvert. Or, ce n'est pas exact parce que de l'eau, ce n'est pas vert, c'est bleu. Alors pour les fins de ma présentation, j'ai enlevé le vert qui est supposé être bleu. Alors voici, c'est ça l'Île-des-Sœurs.

1965 Vous allez remarquer qu'il y a le boulevard Marguerite-Bourgeoys là, ici, Marguerite-Bourgeoys et puis ici, il y a le début du boulevard de l'Île-des-Sœurs qui fait ça comme ça et les deux se rejoignent ici pour aller ici, vous voyez? L'école est ici et là, il y a une partie qui va aller là – ça, c'est le boulevard de l'Île-des-Sœurs encore – et puis ici, on peut aller – ici c'est 1970 René-Lévesque. Alors vous voyez? Si on reprend ça, moi, j'ai jamais vu quelqu'un s'asseoir sur une chaise longue dans le milieu d'un corridor ou dans le milieu d'un boulevard. Alors il faudrait donc supprimer ces espaces de boulevard. On va donc passer à l'autre tableau.

1975 Alors si on supprime le vert des boulevards Marguerite-Bourgeoys, Île-des-Sœurs et puis les deux qui se rejoignent pour se continuer après ça vers là ici, puis l'autre ici, donc le brun ici, c'est intéressant de voir ça de la façon que c'est réparti, on voit que tout passe par l'Île-des-Sœurs. Tout passe ici. Alors c'est donc un coin très dangereux.

1980 Là, vous remarquez qu'ici, le parc de la Fontaine, alors si on construit une deuxième école dans le parc de la Fontaine, d'ici cinq ans, en 2020 ou dans ces années-là, il n'y aura plus de terrain à vendre sur le terrain, il n'y aura plus de terrain disponible. Tout aura été

1985 construit. Ce n'est pas moi qui vous le dis; c'est le maire Marotte qui a dit que dans cinq ans d'ici, cinq à dix ans, il n'y aura plus de terrain sur l'Île-des-Sœurs. Par conséquent, si on commence à construire la troisième école, si on veut commencer à construire la troisième école, elle doit se faire dans le parc de la Fontaine. Le parc de la Fontaine va disparaître.

1990 Alors j'ai une autre carte ici. Vous voyez? Alors c'est ça, l'autre carte. Si on enlève le parc de la Fontaine et qu'on le met en blanc parce qu'il n'y aura plus d'accessibilité au parc, il va être occupé par une école primaire, on ferme les portes après les cours. Alors il n'y a plus d'accès. Alors vous imaginez tout le blanc qui est là, là, il n'y a plus grand-chose. Il n'y a plus de vert. Et tous les verts qui sont là, c'est des petits verts – ça ici, c'est un vert ici où il y a des équipements municipaux dans ça et si vous y allez, c'est le parc de la Famille, eh bien, il y a une bâtisse dans laquelle il y a le pompage, une espèce d'usine de pompage. Ici, ça ici, c'est l'entrée de l'Estacade. Ça ici, vous voyez cette petite affaire-là, eh bien ça, c'est un parc du Cours du fleuve. Bien, la moitié de ce parc-là, c'est un basketball qui est là. Et puis à la limite du basketball, il y a une clôture. Vous vous imaginez aller courir là, puis vous tapez dans la clôture. Ici, un autre petit parc. Savez-vous ce qui passe dans ce petit parc-là? Bien, c'est la continuation du René-Lévesque qui s'en va chercher l'autoroute là. Alors c'est un parc qui n'a plus de bon sens.

2000 Ça ici, c'est un petit parc de Gewurz qui nous a coûté à la Ville de Verdun 9 M\$. Ça ici, c'est un autre petit parc, c'est la largeur d'une rue. Ça ici, c'est l'entrée de l'île. C'est l'entrée de l'île et puis ici, il y a le boulevard, l'autoroute, vous avez le pont de l'Île-des-Sœurs qui passe. Allez vous asseoir là le jour. Vous allez voir comme c'est gai. Ici, ça c'est un petit espace le long de la piste cyclable. Ici, c'est un autre parc qui est en plein milieu et qui est un peu large de deux voies – deux à trois voies de voitures – et puis il y a un beau carré de sable juste au plein centre. Et puis ici, ça c'est entre deux bâtisses. Celui-là, je ne me souviens plus.

2010 Alors vous vous imaginez? C'est ça qui nous reste. Puis il n'y a aucun endroit convivial où rencontrer tous les gens de l'île. Vous avez remarqué ça ici, c'est peut-être un parc qui a de l'allure mais il a une pente tellement sévère que ça devient moins intéressant. C'est le parc Vancouver-Ouest. Ici, vous avez une zone – on dit parc – mais P-2. Ça, ça veut dire

2015

« conservation ». P-2 continue ici et il vient ici aussi. Pour aller le chercher, il faut avoir l'autorisation du gouvernement de la province parce que c'est une zone à conserver, c'est une zone ici de nidification d'oiseaux.

2020

Toute cette région-ci, c'est le Domaine Saint-Paul. Je ne sais pas si vous êtes déjà allé dans le Domaine Saint-Paul mais c'est très intéressant. Il y a des passerelles et c'est plein de marécages. Et vous avez ici, ça ici, c'est le golf. Le golf, un bail emphytéotique de 60 ans. Il n'y a plus rien à faire là non plus.

2025

Alors il reste très peu à construire chez nous. Il reste ici et puis si on ne se dépêche pas, c'est bien regrettable, il va être pris par un dénommé ici celui qui a construit ici, je n'oserais pas dire son nom. Alors il reste ici et puis dans ça, dans ce petit lot Archambault dont monsieur Jack Kugelmass vous a parlé, eh bien il y a une possibilité de construire deux écoles et puis peut-être le cycle en empruntant un peu sur le parc Archambault, il y aurait possibilité d'avoir une école également premier cycle secondaire. Parc-école ici, ils ont des places et des champs et des terrains de soccer puis toutes sortes de choses. C'est très intéressant. Puis pour aller ici, s'ils veulent aller se baigner à une piscine qui serait construite au Centre Elgar, eh bien, ça serait bien parce qu'ils passent à travers la forêt pour se rendre là. Aucun danger, aucune voiture qui passe là. Voilà.

2030

**LE PRÉSIDENT :**

2035

Bonsoir, Monsieur! Merci beaucoup de votre présentation. Dans les suggestions et commentaires dans la dernière page de votre mémoire, vous indiquez : « *Ce projet rencontre des difficultés légales importantes.* » Pouvez-vous nous identifier de quelles difficultés légales dont vous faites mention?

2040

**M. JEAN SANSOUCY :**

Ce n'est pas moi qui suis le spécialiste au niveau juridique pour ce terrain à l'Île-des-Sœurs. Mais je sais qu'après dix-huit mois d'attente, le maire Claude Trudel a reconnu qu'il y

2045

avait un problème légal sur ce terrain-là, parce qu'il devait se construire au niveau du stationnement et du parc à chiens. Alors il l'a avoué. Il a dit : « On ne peut pas construire à cet endroit-là. » C'est pour ça que je parle que quand on empiète sur le terrain du parc, ça crée des difficultés, une usurpation des droits. Mais je ne connais pas exactement. C'est dans les titres, semblerait-il, qu'il y a des problèmes. Je ne suis pas la bonne personne pour vous répondre, ça serait plus Mario Langlois.

2050

**LE PRÉSIDENT :**

2055

Merci beaucoup. Il y avait un autre point, c'est en tout début de votre mémoire dans l'histoire de l'école primaire. Vous nous dites que l'école qui a été construite dans le parc Elgar n'était pas – c'est-à-dire le site du parc n'était pas dès l'origine pressenti pour accueillir une école.

2060

**M. JEAN SANSOUCY :**

Non. Non, non. Ils l'appelaient parc. Ça a été – je n'étais pas ici à ce moment-là. Moi je suis ici depuis treize ans mais j'ai entendu dire que ça avait été un débat considérable avant qu'on puisse construire l'école et puis là, il y avait une urgence, encore une urgence, et puis là, ils ont construit l'école.

2065

**LE PRÉSIDENT :**

2070

À l'origine, on prévoyait que l'Île-des-Sœurs devait accueillir 50 000 personnes. Vous nous dites que – non, non – puis ensuite de ça, ça a été réduit à 25 000 maintenant, mais vous nous dites par cette affirmation-là qu'à l'époque, lorsqu'on a planifié le développement de l'île, on ne prévoyait pour 50 000 personnes aucune école.

**M. JEAN SANSOUCY :**

Moi je ne vous ai pas dit ça qu'il y avait 50 000 personnes. Mais j'ai entendu dire par ouï-dire qu'effectivement, on pensait que c'était pour être une île de location. Le centre de

2075 Structures Métropolitaines, c'est de la location. Et quand monsieur Gewurz a acheté l'île, je  
crois qu'il a appelé ou bien il a été en contact avec des architectes de Chicago et puis on  
prévoyait de faire de l'île une île de location. Et c'est seulement par suite des difficultés  
financières – pas des difficultés financières mais l'économie qui s'est détériorée – on s'est vu  
quasiment contraint de vendre certains terrains.

2080

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Je vous remercie beaucoup, Monsieur. Bonne soirée!

2085

**M. JEAN SANSOUCY :**

Merci beaucoup.

2090

**LE PRÉSIDENT :**

J'appellerais maintenant monsieur Stéphane Raymond. Bonsoir, Monsieur Raymond!

2095

**M. STÉPHANE RAYMOND :**

Monsieur le président, Madame, Monsieur les commissaires, chers concitoyens, chers  
amis, bonsoir! Mon nom est Stéphane Raymond, je suis résident de l'Île-des-Sœurs et père de  
deux filles qui ont 5 et 10 ans. Je suis ingénieur de formation et associé d'une firme de génie  
privée canadienne qui s'appelle Hatch. Je travaille depuis plus de quinze ans, j'ai une  
formation d'ingénieur puis mes responsabilités sont surtout en gestion de projets majeurs.

2100

Vous avez probablement jamais entendu parler de ma compagnie parce qu'on fait peu  
de publicité, puis on ne fait pas les nouvelles LCN, mais pour vous donner une idée, on est  
11 000 employés à travers le monde dont 700 au Québec.

2105 Une valeur première de ma compagnie, c'est la santé et sécurité. Et puis, on a une  
règle très ferme que toutes les réunions qui ont plus de cinq personnes doivent commencer  
avec un partage sécurité – je pense que ce soir se qualifie – et j'ai choisi un sujet qui  
s'applique à tout le monde ici dans la salle : les risques de chute dans les escaliers. Donc on  
2110 fait des partages sécurité pour sensibiliser les gens dans leur vie de tous les jours, dans leur  
milieu de travail. Évidemment, nous, on travaille beaucoup dans le domaine de la construction  
et d'énormes risques pour la santé et sécurité, mais on veut que les gens mènent une culture  
de santé et sécurité dans leur maison, puis la partager avec leur famille.

2115 Donc dans ce cas-ci, une image vaut 1 000 mots. Vous voyez notre type qui descend  
sans vraiment porter attention à ce qu'il fait avec son téléphone. S'il perd pied, il ne lui reste  
plus aucune main pour se protéger. Je vous laisse sur cette image-là pour réflexion et puis je  
vais maintenant passer au vif du sujet.

2120 Donc ce soir, je ne veux pas nécessairement parler de chacun des détails de mon  
mémoire mais compléter ce que je vous ai laissé par écrit, principalement au niveau de la  
méthodologie utilisée pour faire mon analyse. Donc je vais vous définir qu'est-ce que l'analyse  
de la valeur et quels paramètres que j'ai utilisés pour arriver aux conclusions de mon  
document.

2125 Donc qu'est-ce que c'est l'analyse de la valeur? L'analyse de la valeur, c'est une  
méthodologie systématique qui vise à obtenir pour un produit donné le meilleur rapport pour la  
satisfaction des besoins versus leur coût global d'implémentation. Cette méthodologie-là existe  
depuis la Deuxième Guerre mondiale, depuis l'après-guerre, et puis c'est une méthode qui est  
reconnue mondialement par tous les grands joueurs de l'industrie, qui est utilisée dans la  
2130 majeure partie des paliers gouvernementaux pour faire l'évaluation et la validation de projets  
qui sont sérieux.

2135 Donc vous voyez ici à l'écran, il y a plusieurs grandes compagnies que tout le monde  
reconnaîtra. Plus près de chez nous, Rio Tinto Alcan, Hydro-Québec, Pratt & Whitney, Xstrata  
sont également très présents au Québec.



2140

L'analyse de la valeur, en fait, c'est quatre étapes principales qu'on doit faire pour y arriver. La première étape, c'est d'identifier les besoins d'un projet, puis ces besoins-là sont aussi nommés « fonctions ». Ce soir, vous allez m'entendre parler de fonctions souvent. Je préfère le mot « besoins » mais disons que le mot « fonction » est le mot officiel à utiliser selon cette méthodologie-là.

2145

Ensuite de ça, il faut classer ces fonctions-là ou ces besoins-là : les besoins primaires, les besoins secondaires. Et d'ailleurs, j'espère que vous allez me poser votre question au sujet des infrastructures à la fin. Ensuite de ça...

**LE PRÉSIDENT :**

On n'y manquera pas, on a vu votre C.V.

2150

**M. STÉPHANE RAYMOND :**

2155

Parfait. Donc ensuite de ça, il faut analyser les idées, les différentes solutions qu'on est capable de mettre sur la table. Est-ce que les fonctions qu'on identifie sont rencontrées? Puis à quel coût ces solutions-là sont rencontrées? Puis, par la suite évidemment, il faut choisir laquelle qu'on implante, puis il faut faire le suivi du développement.

2160

L'analyse de la valeur, ça s'applique à toutes les étapes d'un projet. À ce moment-ci, moi, je l'ai appliquée pour valider l'utilisation du terrain Archambault. Puis avant d'aller plus loin, je voudrais faire un exemple avec vous, un exemple relativement simple, j'espère, un exemple fictif évidemment d'un besoin qui serait de vous acheter une nouvelle voiture.

2165

Donc vous avez un besoin, vous achetez une nouvelle voiture. Vous dites, O.K., vous vous assoyez à la maison avec votre femme. « Identifions nos besoins principaux. » Le besoin principal, se déplacer du point A au point B. O.K. On pense à rien d'autre pour le moment. Et là, on commence à regarder la panoplie de voitures disponible. Une Mercedes classe C, Honda Civic, Lada. Donc j'étudie l'accomplissement des besoins parmi trois choix, puis

coudonc! Les trois voitures m'amènent du point A au point B mais disons qu'on s'entend rapidement pour dire que la Lada le fait à un pas mal meilleur prix.

2170            Ensuite de ça, vous dites : « Oui, mais là, ça ne fonctionne pas. Moi, j'ai un besoin de fiabilité. » Donc automatiquement, l'option Lada vient de – excusez-moi, je ne veux pas insulter personne – mais on peut assumer que la Lada est moins fiable que les deux autres. Donc là, tout d'un coup, on a une solution qui est peu fiable pour remplir notre besoin. Il nous reste deux autres solutions, puis à ce moment-là, on comprend que la Honda Civic est un meilleur choix  
2175 pour remplir notre besoin.

                  Finalement, si vous êtes un chauffeur puis vous devez conduire des dignitaires, bien ça va vous prendre une voiture de luxe puis à ce moment-là, il vous reste juste la Mercedes qui est – excusez, j'ai le mot anglais en tête – qui fitte. C'est *plate*, mais c'est comme ça. Donc  
2180 c'est la solution la plus chère mais c'est la seule qui remplit vos besoins. Bon, je pense que l'exemple est assez éloquent, vous ne m'amènerez certainement pas magasiner des autos avec vous mais je pense que le point est clair.

                  Donc si on passe dans le vif du sujet, je veux revenir sur une analyse qui a été faite par  
2185 la Ville au début de l'évaluation des différents sites. Puis l'évaluation de la Ville, c'était une évaluation un peu – c'était un peu une analyse de la valeur informelle, je dirais, mais c'était surtout une analyse qui était faite sur un principe d'élimination. Donc ce qui ne remplit pas nos besoins, bien on ne perd pas notre temps à le considérer. Puis ce qui avait été identifié, c'était  
2190 les superficies inadéquates, présence de sols contaminés, accord de développement déjà signé, contraintes techniques ou de sécurité. Et rapidement, ça a conclu que c'était le terrain de la Fontaine qui était le meilleur choix.

                  Je suis d'accord que cette analyse-là était très sommaire, puis elle pouvait porter  
2195 beaucoup à interprétation parce que dans les documents qui ont été présentés ou dans les présentations qui ont été faites, ça laissait place aux questionnements. À l'époque, il y avait un groupe – j'oublie son nom – qui était contre le projet de l'école, qui mettait en doute une dizaine de ces sites-là, qui remettait les sites comme étant un des sites potentiels. Donc moi, mon

2200

objectif, c'était de regarder pour donner une base ferme, à savoir le projet dans le parc de la Fontaine, c'est une bonne solution. Et de là, on peut regarder d'autres éléments du projet pour le bonifier.

2205

Pour simplifier mon analyse, pour revenir un peu avec l'exemple des voitures, si j'analysais toutes les voitures du marché, je perdrais mon temps. Donc j'ai regardé sur ces dix sites-là qui étaient challengés à l'époque, lesquels avaient une superficie insuffisante. Il y en avait trois. Donc on peut les discarter logiquement, rapidement. Ensuite de ça, lesquels avaient des contraintes majeures? Puis ceux-là, je les ai élaborés un petit peu plus, qu'est-ce qui était les contraintes majeures, dans mon document. Je suis certain que vous avez déjà pris connaissance de ça.

2210

Donc il y en avait quatre qui étaient pour la plupart déjà occupés ou avec des coûts qui seraient faramineux versus les trois sites qui ont un réel potentiel, qui restent à la fin, étant le parc de la Fontaine, le terrain Archambault, puis le terrain privé de rue Levert. Donc mon analyse se concentre sur ces trois sites-là.

2215

Parlons maintenant des fonctions. J'ai assisté au débat sur l'école depuis ses débuts. Je vous dirais que j'étais un témoin silencieux, dans l'ombre, puis aujourd'hui, je sors du placard parce que je pense que c'est important de prendre la défense de mes enfants. Puis j'avais une crainte ce soir à me présenter le dernier. D'une part, j'avais peur que tout le monde dorme rendu à ce temps-ci, mais je suis content de voir que ce n'est pas le cas et que vous êtes très attentifs. Mais aussi, j'avais peur que tous mes points soient déjà couverts, puis c'est un peu le cas en réalité, mais je considère que ma présentation est un élément complémentaire à tout ce qui a été discuté ici ce soir.

2220

2225

Un point important à souligner est que tous ces éléments-là dont on a parlé ce soir individuellement sont souvent placés hors contexte. Puis ça, ce que ça fait, c'est que ça décentre le débat des vrais enjeux. Par exemple, le sujet de la circulation. La nouvelle école, ça ne fera pas apparaître des voitures. La nouvelle école, ce n'est pas la source du problème de circulation. Mais quand on se met à parler de ça, tout le monde se met à inventer toutes sortes

2230

de théories sur la circulation sans vraiment avoir des données concrètes ou en ne considérant pas les données concrètes qu'on a déjà en notre possession. Puis ça, ça fait juste du bruit dans l'argumentation qu'on essaie de présenter ici.

2235

L'analyse de la valeur, ça permet d'évaluer l'ensemble des éléments clés d'un projet d'une façon très pragmatique, dépourvue d'émotion et d'exagération. Et puis à ce moment-ci, si on passe à qu'est-ce qui est à l'écran, tout le monde s'entend sur le principe de base que l'école doit être construite sur l'île. On a eu plusieurs leçons de géographie. Tout le monde est au courant de ce qui se passe sur l'île. Mais si on disait qu'on ne doit pas construire l'école sur l'île, ça voudrait dire qu'on se permet de dire qu'il y a deux classes de citoyens, puis que ce n'est pas dans ma cour. Puis tout le monde s'entend pour dire que ce n'est pas à cause de ça. Donc assumons que le principe de base, c'est que tout le monde s'entend pour construire l'école sur l'île.

2240

2245

Aussi, je voudrais rajouter un point dans la présentation précédente. On parlait du Plan directeur de la Ville. Il y a un point qui n'a pas été mentionné, que c'est un des objectifs de la Ville, c'est de développer une école à l'Île-des-Sœurs. Donc il y a d'autres points qui ont été nommés, qui sont très valides aussi, mais il ne faudrait pas oublier qu'un des points de ce plan-là, c'est de développer une école sur l'Île-des-Sœurs.

2250

2255

Donc si on passe à ce que j'ai retenu comme trois fonctions principales, donc il y a un paquet de trucs qui peuvent se regrouper, si on veut, en trois fonctions principales pour notre projet d'école sur l'Île-des-Sœurs. Le premier, c'est respecter la santé et la sécurité des écoliers, du personnel et du public. Puis cette fonction-là a trois sous-fonctions. La première, c'est de respecter les critères d'implantation de l'école dans le contexte de l'île; de favoriser une école de marcheurs et le transport collectif; de minimiser l'impact sur la circulation des véhicules sur l'île.

En deuxième point : minimiser l'impact sur l'environnement et favoriser le développement durable. Donc pour ça, il faut préserver les espaces verts de l'île et puis promouvoir leur installation. Ensuite de ça, il faut minimiser le transport des écoliers par

2260 autobus ou par voiture. Puis finalement, il y a plusieurs gens qui ont dit en commission durant les auditions que l'échéancier, ce n'était pas important mais l'échéancier, c'est important. On ne peut pas construire notre école dans dix ans. L'échéancier, c'est une des fonctions principales de notre projet à ce moment-ci.

2265 Maintenant, je vais passer dans une zone peut-être un peu plus théorique, si on veut, de la présentation. Mais ce que je veux vous montrer, c'est pour chacune des sous-fonctions qui font partie de notre fonction principale. Ici, les différents éléments que j'ai évalués pour comparer les trois sites entre eux.

2270 Donc au niveau du respect des critères d'implantation de l'école dans le contexte de l'île, j'ai regardé la localisation versus les accès routiers et piétonniers disponibles; le besoin des marcheurs à traverser un axe routier; les zones d'évacuation de l'école en cas d'urgence; les limites de vitesse; la superficie générale du terrain mais aussi de l'environnement avoisinant; et puis l'état de contamination.

2275 Ensuite de ça, au niveau de favoriser l'école de marcheurs, encore une fois, la localisation versus la zone cible, c'est très important; la distance de marche minimum et maximum, encore une fois, c'est un critère très important et démontré par les firmes d'ingénieurs; proximité et nombre d'arrêts d'autobus sont les trois sous-fonctions pour couvrir  
2280 le besoin de marcheurs et de transport collectif.

Et au niveau de minimiser l'impact sur la circulation de l'île, encore une fois, la localisation versus la zone cible pour éliminer des déplacements nord-sud-nord; la diminution de la distance des déplacements par voiture, donc s'il y en a encore, qu'au moins, on les réduise; et je me répète ici, limitation des déplacements nord-sud-nord. Il doit y avoir une  
2285 erreur dans ma présentation mais je suis certain que mon mémoire a été révisé promptement.

Je voudrais faire une note sur la circulation, puis je suis content d'avoir mis ça dans ma présentation parce qu'on a entendu toutes sortes de chiffres et toutes sortes de théories ce  
2290 soir. Je suis content d'entendre qu'il y a quelqu'un qui identifie qu'il y avait seulement

160 voitures. Moi, j'en avais trouvé 175 mais disons que les chiffres sont dans le même ordre de grandeur ici. Donc il y a seulement 160 à 175 voitures qui sont reliées au transport des écoliers vers l'école actuelle.

2295            En comparaison, la circulation moyenne qui a été mesurée scientifiquement par la  
firme CIMA + à l'intersection du boulevard de l'Île-des-Sœurs et de René-Lévesque, c'est  
1 490 véhicules/heure. Ça, ça veut dire que toutes les autos qui sont reliées au transport de  
l'école, dans le pire des cas qui est mesuré d'ailleurs avec des données factuelles sur les  
parents qui amènent leurs enfants à l'école présentement, ça concerne 12 % de la circulation  
2300 qui passe à cette intersection-là.

De plus, comme on a dit tout à l'heure, la nouvelle école ne générera pas des nouvelles  
autos. Donc la nouvelle école en fait, en éliminant des déplacements nord-sud-nord, va répartir  
le trafic sur l'île et un gros potentiel d'élimination de plusieurs véhicules.

2305            Si on se fie aux chiffres qui ont été présentés par la firme CIMA + qui dit qu'il va y avoir  
– et corrigez-moi si je me trompe – environ 100 voitures qui vont être encore utilisées alentour  
de la nouvelle école, ça veut dire qu'il y a au moins 75 voitures qui risquent de disparaître. Puis  
il semble que ces chiffres-là soient relativement conservateurs.

2310            Qu'est-ce qui est important de dire ici, puis je pense que la présentation juste avant la  
mienne le démontre, c'est que le problème de circulation, ça n'a rien à voir avec l'école. Le  
problème de circulation, c'est toutes les nouvelles constructions, c'est tous les nouveaux  
développements. Il y a quelqu'un qui a parlé que depuis deux ans, il y a beaucoup plus de  
2315 de circulation dans le sud de l'île. Bien, ça correspond avec l'aménagement du projet Symphonia.  
Et puis en comparaison, si vous regardez la tour Symphonia phase 1, il y a 171 condominiums  
déjà vendus à plus de 80 % qui vont s'installer là. Donc déjà, c'est plus d'autos que l'école  
actuelle.

2320            Donc ce que je veux dire ici, c'est que quand on parle de circulation, on détourne  
vraiment le sujet de discussion, parce que l'école, ce n'est pas la bonne cible à blâmer pour les

problèmes de circulation. Puis non seulement ça, en ayant une école dans le nord de l'île, on va répartir la circulation, puis peut-être qu'on peut l'améliorer de 5 à 10 % ou de limiter les troubles de 5 à 10 %.

2325

Au sujet de l'environnement et du développement durable. Moi, j'ai bien aimé un mémo qui a été écrit il y a au moins un an, peut-être deux ans, qui a été écrit par le docteur François Brissette qui est ingénieur, PhD et professeur chercheur au département de génie de la construction à l'École de technologie supérieure de Montréal. Puis moi, j'étais très en accord avec ses conclusions de monsieur Brissette, puis lui, ce qu'il disait, c'est que si vous voulez considérer des éléments de développement durable, bien le parc Archambault a une valeur écologique beaucoup plus grande que le parc de la Fontaine. Puis à l'époque, on parlait d'implanter l'école en plein centre du parc de la Fontaine. Aujourd'hui, on parle de l'implanter sur un triangle gazonné, sur lequel il y a pratiquement aucun arbre. Puis s'il y a des arbres qui sont coupés, il va y avoir des compensations environnementales équivalentes ou meilleures qui vont être faites.

2330

2335

Donc dans ce cas-ci – c'est dans mon mémoire – les conclusions, on arrive rapidement aux conclusions pour faire le score des différents sites, les uns par rapport aux autres. Puis en ce qui a trait à minimiser le transport des écoliers par autobus ou voiture, bien, j'ai évalué la distance de marche minimum et maximum – je pense que vous aviez une question plus tôt par rapport à ce sujet-là – et puis j'ai évalué le potentiel de diminution de la distance de déplacement par voiture.

2340

2345

Finalement, pour ce qui est de rencontrer l'échéancier, évidemment, je suis revenu un peu sur le problème de contamination, on en a parlé tout à l'heure. Archambault est contaminé; Levert, on ne le sait pas. Probablement qu'il y a peu de chance qu'il le soit, je ne peux pas me prononcer sur le niveau de contamination, mais quelque chose qui est sûr, c'est si on s'en va sur un autre terrain, on sait qu'il y a des zones qui sont contaminées, ça prend des tests additionnels, ça c'est un fait. Est-ce que les résultats vont être positifs ou négatifs? Seuls les tests vont nous le dire.

2350

2355 Mais déjà là, encore une fois au niveau de l'échéancier, on ajoute des délais et des délais. Puis une fois qu'on a les résultats, bien il y a toujours des solutions. Je veux dire, des terrains, ça se décontamine mais encore une fois, si on revient à notre raisonnement, pourquoi aller décontaminer un terrain et payer de l'argent pour ça quand on en a un qui est déjà en état de recevoir l'école à moindre coût. Moi, comme contribuable, j'aime mieux la solution qui est optimale au niveau des coûts.

2360 Puis au niveau de la propriété des terrains, les délais de négociations, tout le monde qui est en affaires ici dans la salle va pouvoir vous le dire : les négociations, c'est long. Donc c'est un facteur, si on veut, aggravant pour les terrains qui ne sont pas propriété de la Ville. Et puis finalement, j'ai fait une évaluation qualitative des coûts. S'il faut les acheter, bien évidemment, il faut avoir un peu une idée du coût, un peu comme l'exemple des voitures. Peut-être que c'est un coût acceptable; peut-être que ce l'est pas.

2370 Finalement, pour revenir à mon exemple du début, quand on est capable d'identifier une solution qui rencontre toutes les fonctions et qui est dans un budget quelconque, il faut la comparer aux autres solutions et à leur rencontre des fonctions et là, le coût revient encore une fois nous donner un ratio, si on veut, accomplissement des fonctions sur le coût. Puis tous les administrateurs des compagnies que je vous ai montrées au début sont des administrateurs très exigeants, qui vont toujours choisir le meilleur ratio rencontre des fonctions sur prix.

2375 Avant de conclure, j'aimerais vous remercier de votre présence, de votre patience. J'aimerais remercier les intervenants de la Ville, de la commission scolaire et de la population qui ont travaillé à maintenir notre projet en vie dans le meilleur intérêt des enfants.

2380 Puis sur une note personnelle, je voudrais vous dire comme citoyen d'une communauté privilégiée, que j'avoue ce soir avoir honte devoir venir défendre un projet de société comme une école, quand on regarde ce qui se passe dans notre pays, dans notre province, à travers le monde. Selon moi, on devrait concentrer nos débats de société sur des questions plus primordiales pour tous et graves, plus graves que de s'obstiner sur des besoins réels et fondamentaux d'une société.



2385 Pour conclure, je pense qu'il est important de noter dans les résultats de l'analyse, bon, il y a des points qui viennent avec les résultats. Vous pourrez voir d'où ces points viennent en consultant le document, mais le point le plus important, c'est que pour chacun des éléments d'analyse que je vous ai démontrés, c'est le parc de la Fontaine qui score le plus haut par rapport aux autres localisations.

2390 Deuxièmement, comme je vous l'ai dit, le parc de la Fontaine présente également la solution la moins coûteuse, donc le meilleur ratio rencontre des fonctions sur le coût. En chiffres – puis peut-être que c'est un peu hors contexte quand on n'a pas lu le reste du document – mais on peut voir l'écart entre le parc de la Fontaine et les deux autres. Le parc de la Fontaine score un maximum de points, puis *surprenamment*, pour les défenseurs du parc Archambault, selon cette analyse-là, le parc de la rue Levert a plus de potentiel que le parc Archambault de rencontrer nos fonctions.

2400 Donc moi je peux dire avec certitude que le site du parc de la Fontaine présente le plus de valeur au meilleur coût et que c'est le meilleur site pour le projet. Je vous remercie de votre attention.

**LE PRÉSIDENT :**

2405 Merci beaucoup, Monsieur, de votre présentation. Elle est très éclairante, puis comme je vous dis, on avait regardé votre C.V., puis on avait une question à vous poser par rapport à l'échéancier.

**M. STÉPHANE RAYMOND :**

2410 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

2415

On s'est fait dire aux soirées d'information qu'il y a plusieurs étapes qui doivent mener, par exemple, qui doivent être franchies – excusez, l'heure, des fois je cherche des mots – il y a plusieurs étapes qui doivent être franchies avant de pouvoir débiter la construction de l'école où qu'elle soit, d'accord. Donc l'inscription de lot au cadastre, le retour du lotissement du bureau du cadastre, la signature du contrat chez le notaire, ensuite de ça, les négociations avec l'arrondissement sur le prix, etc.

2420

Honnêtement, en septembre 2014, est-ce qu'on peut avoir une école sur un site quelconque ici à l'Île-des-Sœurs, dans les délais qui sont les nôtres aujourd'hui, sachant qu'on est au tout début d'un processus. Quand on ferait un échéancier, un Pert, vous devez faire ça, je ne sais pas si ça existe encore...

2425

**M. STÉPHANE RAYMOND :**

Oui, oui.

2430

**LE PRÉSIDENT :**

... mais j'ai fait ça au MBA, est-ce que c'est techniquement possible de livrer une école pour septembre 2014?

2435

**M. STÉPHANE RAYMOND :**

2440

On parle ici d'un échéancier d'environ quinze mois. Je ne suis pas un expert en construction d'école. C'est beaucoup moins complexe qu'un projet industriel. Je peux comparer à des bâtiments administratifs qu'on construit. Donc au niveau de la construction d'un bâtiment administratif, ça peut être très rapide.

Pour ce qui est de toute la partie légale d'avant-projet, moi je ne l'ai pas analysée parce qu'on a le même problème avec n'importe quelle des solutions. Par contre, dans tout échéancier, tout le temps que vous perdez au début, c'est du temps que vous ne reverrez

2445 jamais. Donc si aujourd'hui on dit : « On s'embarque dans des études d'autres sites potentiels »  
premièrement, pourquoi s'embarquer dans une étude d'autres sites quand on démontre  
clairement que toutes les fonctions sont remplies au meilleur coût pour le contribuable au parc  
de la Fontaine? Ça, c'est ma question.

2450 Puis, deuxièmement, pourquoi prendre un risque de faire des délais supplémentaires,  
d'amener d'autres débats évidemment – d'autres résultats vont amener d'autres débats – je  
pense que ça, si on ne se prononce pas aujourd'hui à savoir si 2014 peut être rencontré, peut-  
être qu'aujourd'hui, c'est limite. Si on met des délais additionnels, ça devient impossible. Mais  
si on prend encore d'autres risques, peut-être que c'est 2015 qui devient un problème. Donc ça  
2455 serait l'analyse que je pourrais vous donner à ce niveau-là.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

2460

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

2465

Moi, j'aurais une question peut-être un peu plus technique. Dans votre mémoire, vous  
avez une recommandation, le point 5, en regard de la circulation concernant les débarcadères  
qui sont actuellement prévus.

**M. STÉPHANE RAYMOND :**

Oui.

2470

**Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Et ce que vous proposez, c'est d'en ajouter un troisième pour faciliter la circulation.  
J'aimerais ça vous entendre davantage là-dessus.

2475

**M. STÉPHANE RAYMOND :**

2480 O.K. Dans tous les projets, il y a des risques inhérents. Puis on a parlé de la circulation. Comme je vous disais, je ne pense pas que ce soit l'école qui soit le problème de la circulation mais si l'école pouvait être utilisée pour améliorer la situation actuelle et future – moi, je vois la situation future beaucoup plus grave à cause de tout le développement qui s'en vient – donc l'idée, c'est qu'en créant le projet, de prévoir des zones d'agrandissement qui pourraient améliorer dans le futur.

2485 Ce n'est pas des mesures qui ont besoin d'être mises de l'avant dès le début du projet parce qu'on ne sait pas comment les gens vont s'ajuster au niveau du transport, parce que tout le monde s'adapte. Quand les gens vont voir que c'est toujours bloqué d'un côté ou à telle heure, les gens vont aller de l'autre côté ou vont changer leur horaire. Donc les gens vont s'ajuster.

2490 Il ne faut pas oublier que sur le boulevard de l'Île-des-Sœurs, il y a deux voies. Donc logiquement les gens qui veulent aller vers l'école vont se mettre sur la voie de droite et les autres qui veulent quitter l'île vont se mettre sur la voie de gauche. D'ailleurs, on n'en a pas parlé ce soir mais la plupart des gens qui vont à l'école, bien après ça, ils s'en vont de l'île. Ils s'en vont travailler en ville. Pas tous mais je peux vous dire avec certitude que la majorité emprunterait le réseau routier de toute façon pour se sauver de l'île. Qu'il n'ait pas à aller dans le nord puis redescendre dans le sud, c'est une grosse amélioration déjà en partant. Donc le projet comme tel va faire une redistribution générale de la circulation sur l'île.

2500 Maintenant, mes mesures sont des mesures préventives, comme on dit, pas aller se peindre dans un coin, puis aménager ça, puis qu'il n'y ait plus de place pour une expansion dans le futur. Puis le troisième débarcadère, en fait, il existe déjà. C'est le chemin d'accès pour se rendre au stationnement du parc de la Fontaine. Peut-être qu'avec le projet, ça peut être aménagé d'une façon à pouvoir débarquer les enfants sécuritairement.

2505 Il y a toutes sortes de mesures qui peuvent être discutées dans des phases subséquentes du projet, à savoir, est-ce qu'on met une personne responsable pour faire la

surveillance à cet endroit-là du parc? Est-ce qu'on aménage un couloir piétonnier? Ainsi de suite.

2510 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Merci.

2515 **M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

Juste quelques points en cascade. Je comprends votre prudence à parler de l'échéancier, du respect de l'échéancier, considérant évidemment construire dans le public, ce n'est pas la même chose que construire dans le privé. Puis votre firme est beaucoup dans le privé finalement, projets miniers et autre chose. Une couple de questions. En fait, c'est peut-être moi qui ai un blanc de mémoire à cette heure-ci, est-ce que les tests de décontamination ont été faits sur le site du parc de la Fontaine au moment où on se parle?

2520 **M. STÉPHANE RAYMOND :**

2525 De ce que je connais du parc de la Fontaine, il y a des anciens tests de contamination qui ont été faits, qui ont démontré que la zone originale, si vous voulez, n'était pas contaminée à l'exception d'une petite zone en dessous de la piscine, de mémoire. Ça fait quand même un an ou deux que je n'ai pas regardé ces éléments-là.

2530 Et puis la zone de triangle, je ne peux pas me prononcer là-dessus mais quand on a eu les audiences publiques, c'était soit le responsable de l'urbanisme ou l'ingénieur qui a dit que cette zone-là était connue. Je pense que c'est du remplissage qui a été fait à une époque où les gens supervisaient qu'est-ce qui était mis comme matériel de remplissage.

2535 **M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

2540 Et je sais qu'on se posait la question aussi, est-ce que votre étude pourrait être reprise ou vos conclusions de votre étude reprises lorsque ça sera le temps d'analyser le site pour une troisième école, une quatrième école? C'est peut-être de la projection un peu lointaine que je fais.

**M. STÉPHANE RAYMOND :**

2545 Pour ma part, ça serait prématuré de parler des autres écoles à ce moment-ci, mais la même méthodologie, oui, peut être utilisée.

**M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

2550 Oui. Mais autrement dit, on ne prendrait pas l'étude comme telle à ce moment-là, évidemment. Il faudrait rebonifier ou réactualiser l'étude en conséquence.

**M. STÉPHANE RAYMOND :**

2555 Il faudrait valider qu'à l'époque où ça se fera que les fonctions principales sont encore valides. Donc oui, ça peut être utilisé comme base mais on a besoin de valider que ça c'est encore bon, et peut-être qu'il y aura d'autres fonctions principales qui devront être rencontrées à ce moment-là. On l'a vu sur la carte, il n'y avait plus aucun parc à l'Île-des-Sœurs, donc j'imagine qu'il y aura d'autres défis.

2560 **M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

Oui, oui, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

2565 Je vous remercie beaucoup, Monsieur.

**M. STÉPHANE RAYMOND :**

2570 Monsieur Bergeron, excusez-moi. Monsieur le président, vous ne m'avez pas posé votre question sur les autres infrastructures; est-ce qu'il est trop tard?

**LE PRÉSIDENT :**

2575 Non, non, tout à fait, il n'est pas trop tard.

**M. STÉPHANE RAYMOND :**

2580 Les autres infrastructures à ce moment-ci dans le cadre du projet, ça serait des fonctions qu'on qualifierait de secondaires. Donc les fonctions primaires, les fonctions qu'on veut accomplir à tout prix; les secondaires, qu'on aimerait avoir mais comme dans les grandes entreprises, il y a toujours une liste de « tant qu'à y être » comme on dit chez nous, mais souvent, c'est cette liste-là qui s'en va en premier. Par contre, le parc de la Fontaine a déjà une piscine qui pourrait facilement être recouverte dans un projet connexe ou futur.

2585 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup.

**M. STÉPHANE RAYMOND :**

2590 Ça m'a fait plaisir.

**M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

2595 Je peux poser une dernière question? Un peu pour finir sur une note légère. Est-ce qu'un concessionnaire Lada serait un équipement collectif important ici à l'Île-des-Sœurs?

**M. STÉPHANE RAYMOND :**

2600 Ça ferait un peu de compétition à ce qu'on a déjà sur l'île.

**LE PRÉSIDENT :**

2605 Alors nous vous rappelons que demain après-midi, à compter de 13h, on accueillera les citoyens qui veulent venir nous présenter leur mémoire mais au bureau de l'Office de consultation publique, s'il vous plaît. Alors on sera ici demain soir à 19h.

**AJOURNEMENT**

2610 \*\*\*\*\*



Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

2615

Et, j'ai signé :

---

2620

**LOUISE PHILIBERT, s.o.**